

ANNEXE 7
-
DOCUMENTS PRÉSENTÉS LORS DES AUDITIONS

La Direction nationale d'enquêtes fiscales (DNEF)

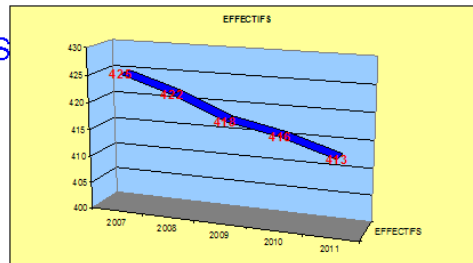
LA DIRECTION NATIONALE D'ENQUETES FISCALES

LES MISSIONS DE LA DNEF

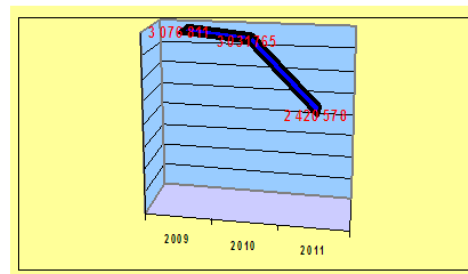
- **COLLECTE, EXPLOITATION DU RENSEIGNEMENT FISCAL**
- **DETECTION EVENEMENTIELLE, INFORMATIQUE DES PROCEDES DE FRAUDE**
- **CONDUITE D'OPERATIONS DE RECHERCHE ET ENQUETES**
- **PROPOSITIONS DE CONTRÔLE OU PLAINTES POUR FRAUDE FISCALE**
- **LUTTE CONTRE LES FRAUDES LES PLUS GRAVES**
- **CONTRÔLE FISCAL DANS LES SECTEURS A RISQUE, NOTAMMENT CARROUSELS TVA**
- **MISE EN ŒUVRE EXCLUSIVE DE LA PROCEDURE L16B**
- **PRODUCTION DE DOCUMENTATION**

LES MOYENS DE LA DNEF

- LES MOYENS HUMAINS

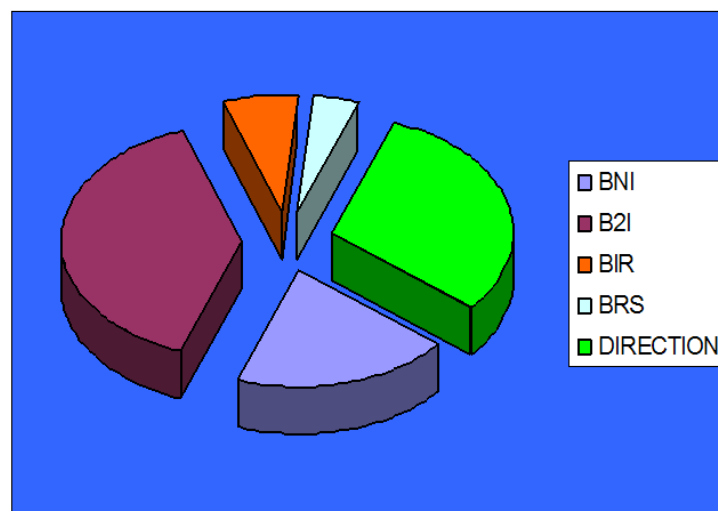


- LES MOYENS BUDGETAIRES (hors loyers)



LES EFFECTIFS DE LA DNEF

- REPARTITION DES EMPLOIS SELON LES MISSIONS



L'organisation de la DNEF

- **15 Brigades d'Interventions Interrégionales (BII)**
 - ↳ mission exclusive de perquisitions fiscales
 - ↳ 150 agents A et B
- **6 Brigades Nationales d'Investigations (BNI)**
 - ↳ enquêtes à finalité contrôle fiscal sur des secteurs à risque
 - ↳ ponctuellement production de documentations techniques
 - ↳ 70 agents A et B
- **3 Brigades d'Intervention Rapide (BIR)**
 - ↳ Vérifications de carrousels
 - ↳ Propositions de PPC, d'art. 40 du CPP, de mesures pro recouvrement
 - ↳ Vérifications particulières
 - ↳ 24 vérificateurs et enquêteurs, A et B
- **Des missions spécialisées et des services de direction classiques**
 - ↳ Brigade de recherches systématiques (BRS)
 - ↳ INFOCENTRE
 - ↳ Cellule Fraude Fiscale Internationale (FFI)
 - ↳ Cellule d'Ingénierie Informatique (CII)
 - ↳ Cinq divisions: RHB, INTERNATIONAL, ENQUETES, INTERVENTIONS (2)

DEPUIS FIN 2009, DIVERSES REFORMES INTERNES POUR ACCROITRE L'EFFICACITE ...

- **RELANCE de L'ACTIVITE DES B.I.I.**
 - FIN DES INCERTITUDES JURIDIQUES ISSUES de l' « arrêt RAVON »
 - SIMPLIFICATION ET ACCELERATION DES PROCESSUS INTERNES L16B (recours non systématique à l'AAI, traductions, standardisation rapports, visa)
 - PROFESSIONNALISME ACCRU (usage généralisé du logiciel ENCASE)
 - VOLUME DE PRODUCTION L16B EN HAUSSE: 150 EN 2009 / ~ 240 EN 2010 et 2011
- **POSITIONNEMENT DES B.N.I. SUR DE NOUVEAUX AXES DE RECHERCHE ET PROFESIONNALISATION ACCRUE DES COLLABORATEURS**
 - DES SPECIALISATIONS CALEES SUR DES RISQUES MAJEURS DE FRAUDE
 - FORMATION PAR AGENT PASSEE DE 0.5 à 7 JOURS / AN
 - RECOURS A L'ANALYSE RISQUE DANS LES TRAVAUX COURANTS
- **METHODES DE TRAVAIL DES B.I.R. EN PROFONDE MUTATION**
 - FOCUS SUR LES INSTIGATEURS ET BENEFICIAIRES DEES FRAUDES
 - DEMONSTRATION DES CONDITIONS DE LA SOLIDARITE AU PAIEMENT
- **DES ACTIVITES INFORMATIQUES EN PLEIN DEVELOPPEMENT**
 - INGENIERIE / LOGICIELS DE GESTION OU COMPTABLES
 - APPUI AUX INTERVENTIONS
 - INFOCENTRE, CARF

BNI: NOUVELLES COMPETENCES DEPUIS LE 1-4-2010 ET AUTRES EVOLUTIONS

- BNI 1: OPERATIONS INTERNATIONALES DES ENTREPRISES (TVA)
- BNI 2: FISCALITE ET THEMATIQUES DES GRANDS GROUPES
- BNI 3: PARTICULIERS: DOSSIERS A FORTS ENJEUX
- BNI 4: FRAUDES DIVERSES DES ENTREPRISES
- BNI 5: PARTICULIERS: PROBLEMATIQUES / DOMICILIATION ET
OPERATIONS FINANCIERES
- BNI6: COMMERCE ELECTRONIQUE ET ECONOMIE VERTE

↳ **PLAN DE TRANSFORMATION D'EMPLOIS DE B EN A :**
5 en 2011, 5 en 2012...

M. Christian Chavagneux, journaliste à Alternatives économiques

Les paradis fiscaux : des acteurs clés de la mondialisation des entreprises françaises

www.alternatives-economiques.fr/formation

© Copyright Alternatives Economiques Formation 2012

-Paradis fiscaux-

Qui a besoin des paradis fiscaux ?

Les particuliers

Les multinationales

Les banques

Les criminels

© Copyright Alternatives Economiques Formation 2012

www.alternatives-economiques.fr/formation

Les particuliers

TJN : 12-13 000 milliards de dollars

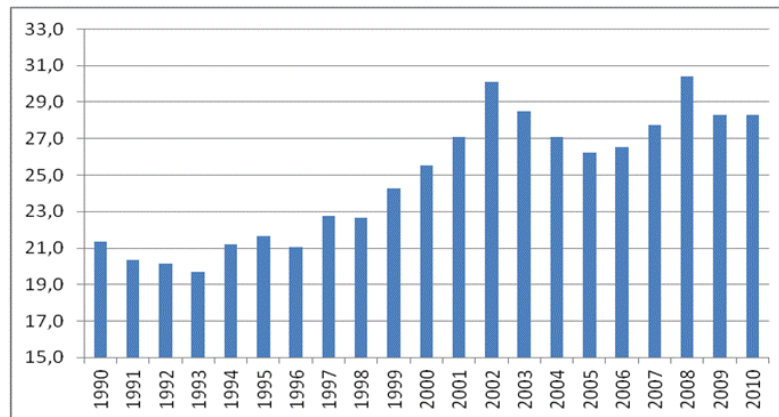
G. Zucman : 8 % de la richesse financière des ménages dont 75 % non déclarée sous forme d'investissements en titres (4500 Mds ; 2/3 en actions, 1/3 en obligations) ; 25 % sous forme de dépôts bancaires (1400 Mds). Total : 6000 Mds.

France (A. Peillon) : 590 milliards d'euros d'avoirs français dissimulés dans les paradis fiscaux, dont 220 milliards pour les plus riches (le reste étant le fait des entreprises). Environ la moitié de ce total (108 milliards) seraient dissimulés en Suisse.

« Démocratisation »

Inv. Port. à l'étranger		Inv. Port. Étrangers	
Germany	344 957,68	United States	360 772,00
Italy	318 949,88	Germany	295 673,00
Netherlands	298 918,64	Luxembourg	280 011,93
Spain	254 124,91	Netherlands	193 400,25
United Kingdom	251 763,66	United Kingdom	176 776,10
United States	219 543,78	Japan	151 982,23
Luxembourg	169 295,71	Ireland	140 413,24
Ireland	116 994,64	Belgium	120 759,90
Belgium	102 599,42	Italy	112 737,62
Japan	92 170,40	Switzerland	98 110,46
Austria	73 842,63	Spain	67 647,69
Portugal	59 426,02	Norway	47 459,22
International C	46 344,92	Austria	29 962,95
Netherlands A	45 058,12	Canada	25 897,97
Greece	44 027,21	Finland	25 098,14
Cayman Islands	42 863,38		
Sweden	40 415,83		
		Source : FMI (2010)	

Les multinationales : le constat (stocks d'IDE, en %)



Les multinationales américaines (Part dans le stock d'IDE, en %)

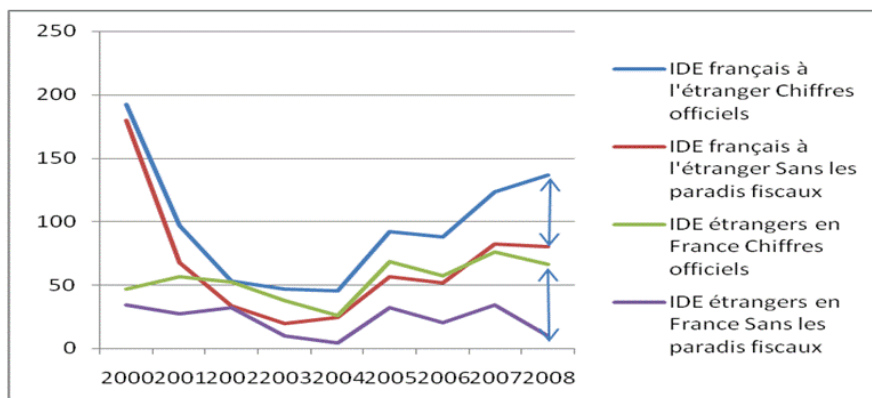
Pays Bas	13,3
R-U	13
Canada	7,6
Luxembourg	7
Bermudes	6,8
Irlande	4,9
Caraïbes britanniques	3,8
Suisse	3,7
Australie	3,4
Japon	2,9

Flux d'IDE français (2010) : 62 % vers les PF !

	Flux	(en %)
Union européenne à 27	31,6	62,3
Union économique et monétaire à 16	30,9	61,0
<i>dont :</i>		
<i>Allemagne</i>	3,0	5,9
<i>Belgique</i>	9,5	18,7
<i>Espagne</i>	0,9	1,9
<i>Irlande</i>	2,1	4,1
<i>Italie</i>	2,1	4,1
<i>Luxembourg</i>	3,4	6,6
<i>Pays-Bas</i>	9,2	18,1
Autres pays de l'Union européenne	0,7	1,4
<i>dont :</i>		
<i>Pologne</i>	2,0	4,0
<i>République tchèque</i>	0,4	0,8
<i>Roumanie</i>	0,4	0,8
<i>Royaume-Uni</i>	0,2	0,3
<i>Suède</i>	-2,7	-5,3
Autres pays Industrialisés	11,5	22,7
<i>dont :</i>		
<i>États-Unis</i>	5,2	10,3
<i>Japon</i>	0,5	1,1
<i>Suisse</i>	7,2	14,2
Reste du monde	7,6	15,0
<i>dont :</i>		
<i>Brésil</i>	3,2	6,3
<i>Chine</i>	1,4	2,8
<i>Inde</i>	0,3	0,7
Total	50,7	100,0

Source : Banque de France.

Les flux d'IDE français



Les flux d'IDE avec la France

IDE français à l'étranger : (stocks fin 2008 : -30 %)

Belgique / Luxembourg / Etats-Unis

Belgique / Egypte / Etats-Unis (Luxembourg : 9^{ème} place)

IDE étrangers en France : (stocks fin 2008 : - 43 %)

Luxembourg / Belgique / Etats-Unis

Belgique / Etats-Unis / Egypte (Luxembourg : 19^{ème} place)

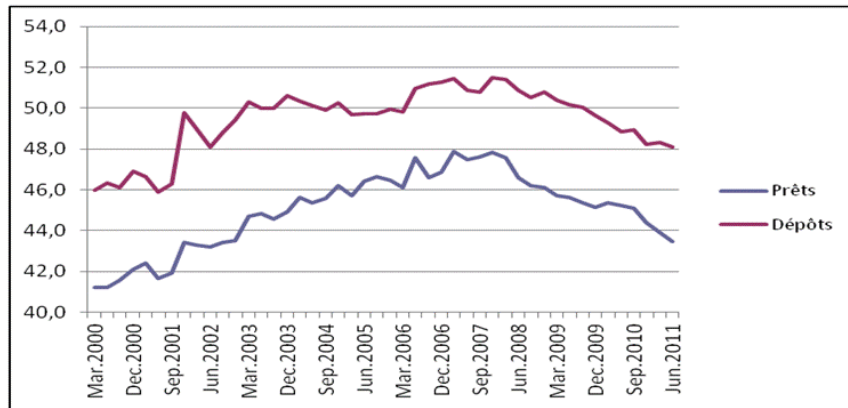
Méthodes des multinationales

La technique des thin cap

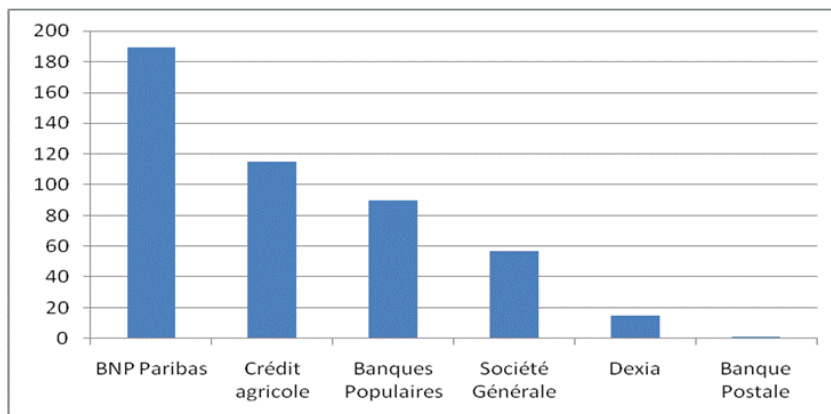
Les prix de transfert : les biens

Les prix de transfert : la propriété intellectuelle

Au cœur de l'intermédiation bancaire internationale (part prêts à destination de et dépôts en provenance des PF, en % du total)



Les banques françaises dans les PF



Les anglo-saxonnes en tête

	Nbre d'entités	En % du total pour les 20 banques	
HSBC	529	21,0%	
Citigroup	427	16,9%	
Barclays	315	12,5%	
Morgan Stanley	273	10,8%	
Royal Bank of Scotland	238	9,4%	
Lloyds	125	5,0%	
Bank of America	115	4,6%	
BNP Paribas	93	3,7%	
Banques Populaires	70	2,8%	
Wachovia	59	2,3%	
Crédit Agricole	56	2,2%	
Lehman Brothers	57	2,3%	
JP Morgan	50	2,0%	
Société Générale	35	1,4%	
Goldman Sachs	29	1,1%	
Merrill Lynch	21	0,8%	
Wells Fargo	18	0,7%	
Dexia	10	0,4%	
Washington Mutual	3	0,1%	
Banque Postale	1	0,04%	
Total	2524	100,0%	

Au cœur de l'instabilité financière internationale

BNP Paribas ferme 3 fonds août 2007 dont Parvest (Luxembourg)

Cour des comptes US

Northern Rock

Bear Sterns Hypo Real Estate

Islande : Landsbanki (Guernesey) Kaupthing (île de Man)

Suisse, Luxembourg, BVI... : Madoff

Dettes publiques : 15 % de la dette US / France : Luxembourg, îles Caïmans, Royaume-Uni

Le G20 d'avril 2009 (Londres)

Liste grise			
Autriche	Andorre	Anguilla	Antigua et Barbuda
Aruba	Bahamas	Bahrein	Belgique
Belize	Bermudes	Brunei	Iles Caïman
Chili	Iles Cook	Dominique	Gibraltar
Grenade	Guatemala	Liberia	Liechtenstein
Iles Marshall	Luxembourg	Monaco	Montserrat
Nauru	Antilles néerlandaises	Niue	Panama
Saint Kitts et Nevis	Sainte Lucie	Saint Vicent et les Grenadine	Samoa
Saint Marin	Singapour	Suisse	Iles Turk et Caïques
Vanuatu	Iles Vierges britanniques		
Liste noire			
Costa Rica		Malaisie	
Philippines		Uruguay	

Le G20 de novembre 2011 (Cannes)

Noire	Grise
Brunei	Suisse
Vanuatu	Liechtenstein
Uruguay	
Antigua y Barbuda	
Barbade	
Botswana	
Panama	
Seychelles	
Trinidad y Tobago	

Le standard article 26

Attaque contre le secret bancaire : Echange d'informations fiscales à la demande

Une innovation : le Peer Review Group

2014 : l'ensemble des pays seront classés en quatre catégories

Pays conformes, conformes pour l'essentiel, partiellement conformes et non conformes → Sanctions possibles

Les 10 critères d'évaluation

Disponibilité des renseignements

- A.1. Identifier les propriétaires de toutes formes de sociétés
- A.2. Disponibilité de registres comptables fiables pour l'ensemble des entreprises
- A.3. Renseignements bancaires disponibles pour tous les titulaires de comptes

Accès aux renseignements

- B.1. Capacité d'obtention et de communication des informations pouvant être demandées par les fiscaux étrangers dans le cadre des accords d'échange de renseignements fiscaux
- B.2. Les droits et protections locales des personnes doivent être compatibles avec un échange d'informations efficace

Echange de renseignements

- C.1. Efficacité des mécanismes d'échange d'information
- C.2. Le réseau des accords d'échange d'information doit couvrir tous les partenaires économiques importants.
- C.3. Les informations transmises doivent rester confidentielles
- C.4. Le droit et la protection des contribuables et des tiers doit être respecté
- C.5. Les informations doivent être fournies dans un délai raisonnable

Les premiers enseignements

Niels Johannesen et Gabriel Zucman [2012] : l'annonce de la signature de traités d'échange d'information a eu très peu d'impact sur les dépôts bancaires dans les paradis fiscaux. Seule une minorité de clients auraient transféré leur argent vers les pays les plus opaques.

Valérie Pécresse, ministre du budget française : sur les 8 premiers mois de l'année 2011, la France a envoyé 230 demandes d'information à 18 pays ; elle a obtenu un taux de retour de 30 % seulement. Et pour les pays qui ont répondu, l'information n'est pas forcément de qualité

Passer à l'échange automatique d'informations fiscales

La contre attaque suisse : Rubik

Régler le passé : taxation des avoirs entre 19 et 34 %

Versement de 1,8 Md d'euros (All.) et 435 millions (R-U)

Pour l'avenir : taxation équivalente (All.), un peu inférieure (R-U)

Pas de CD volés / Accès au marché / Pas de poursuites pénales

Des demandes d'informations encadrées

Le mauvais plan et son rejet

Tue la Directive épargne

Amnistie fiscale de fait

Secret bancaire pour les plus riches (schémas plus sophistiqués)

Délégation de souveraineté fiscale

Remplis de trous

Pourquoi la France a refusé Rubik

- « *Un tel accord qui permettrait d'imposer les comptes détenus en Suisse tout en maintenant le principe du secret bancaire, procurerait une rentrée budgétaire aléatoire, au prix de nombreuses incertitudes liées à la faiblesse des garanties apportées et à leur insuffisante articulation avec notre système fiscal (II) ; il serait, en outre, peu compatible avec nos principes républicains et avec nos engagements, tant européens qu'internationaux (III) ».*

Pourquoi la France a refusé Rubik

Considérer qu'une proportion non négligeable de ces avoirs échappe à ces accords » :

- certains vont déménager leurs comptes ailleurs et que, dans ce cas, la Suisse s'engage juste à donner à la France les noms des 10 Etats destinataires des plus gros volumes transférés. Une info inutilisable fiscalement ;
- seules les personnes physiques étant concernées, les contribuables vont recourir à des sociétés écrans pour noyer leur identité ;
- « l'une des principales incertitudes du dispositif réside dans la façon dont les agents payeurs appliqueront l'accord et mèneront les diligences nécessaires » !

Les multinationales ? Rien

Une comptabilité pays par pays.

Le principe : fournir son chiffre d'affaires, le nombre de personnes employés, la masse salariale, les profits réalisés et les impôts payés, pour l'ensemble des ses implantations dans les pays où elle est implantée.

Parlement européen, Dodd-Frank, M. Barnier, Bourse de Hong Kong

L'étude de Robert Lipsey

Millions \$	Moyenne Monde	Irlande, Pays-Bas, Suisse	Barbade	Bermudes
Actifs totaux / nombre d'employés	1	4-5	22	45
%	Moyenne Monde	Suisse	Irlande	Bermudes
Profits après impôts / masse salariale	84	160	660	3500

Lutte contre l'instabilité financière ?

Rien

Liste du Conseil de stabilité financière : Lybie et Venezuela !

USA : la triple stratégie

S'attaquer aux banquiers privés : UBS (2009) ; Crédit suisse, Julius Baer, Wegelin et des petites banques cantonales (2011)

Un programme de dénonciation volontaire : 15 000 (2009) + 12 000 (2011)

Un outil de pression permanent : FATCA (2013), un échange automatique d'informations avec les banques

Ce n'est qu'un début !

« *Les impôts sont le prix à payer pour une société civilisée, trop de citoyens veulent la civilisation au rabais* », Henry Morgenthau, ministre des Finances des Etats-Unis, 1937

Plateforme paradis fiscaux et judiciaires



Audition de la Commission d'enquête du Sénat sur l'évasion fiscale

24/04/2012

Représentants :

- Jacqueline Hocquet, Secours Catholique
- Maylis Labusquière, Oxfam France
- Jean Merckaert, Sherpa
- Harold Heuzé, Anticor
- Mathilde Dupré, CCFD-Terre Solidaire et coordinatrice de la plateforme

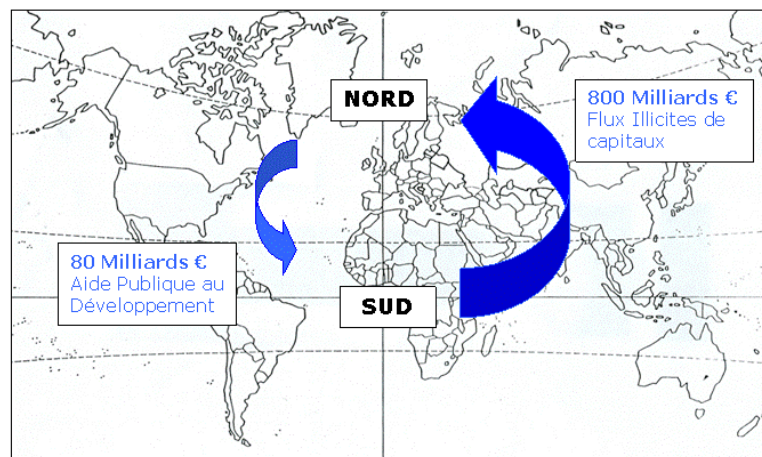


Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires

Les Amis de la Terre; Anticor; Attac France; CADTM France; CCFD-Terre Solidaire; CFDT; CGT; CRID; Droit pour la justice; Oxfam France; Justice et Paix; Réseau Foi et Justice Afrique Europe; Secours catholique Caritas France; Sherpa; Survie; Syndicat de la magistrature; SNUI et Transparence International France

www.stopparadisfiscaux.fr

Le hold-up dans les pays en développement



Une injustice aussi en France

- La seule **fraude fiscale** était estimée en 2007 à **50 milliards €** (dont 50% de fraude internationale, notamment par recours aux paradis fiscaux) – estimations conservatrices
- **50 milliards €** c'est l'équivalent du déficit structurel en France (hors années de crise)
- Un phénomène qui menace la cohésion et la justice sociale, surtout en période de crise budgétaire
- A titre de comparaison, la fraude sociale des bénéficiaires de prestations sociales (trop souvent stigmatisés) s'élèverait à seulement 2 ou 3 milliards € par an (rapport parlementaire juin 2011).

Les propositions de la PPFJ

- 1- Tenir à jour une **liste** de tous les paradis fiscaux, judiciaires et prudentiels
- 2- Prendre des **sanctions** à l'encontre des PFJ et accompagner leur reconversion
- 3- Mettre fin aux **sociétés-écrans** et aux **prête-noms**
- 4- Obliger les **utilisateurs des PFJ** à rendre des comptes
- 5- Promouvoir une **coopération fiscale efficace** qui bénéficie aux pays du Sud
- 6- Mondialiser la **lutte contre la fraude et l'évasion fiscales**
- 7- Mondialiser la **justice**

Pourquoi se concentrer sur les pratiques des entreprises multinationales ?

- Plus de la moitié des flux financiers et commerciaux transitent par les paradis fiscaux
- Entre 40 et 60% du commerce mondial aujourd'hui est du commerce intragroupe
- Les entreprises multinationales profitent de leur taille et de leur poids financier pour démembrer la valeur ajoutée qu'elle produisent; localiser chaque activité dans les territoires les plus avantageux et déplacer artificiellement leurs profits en jouant sur les prix de transferts.



L'exemple de SAB Miller

- Etude d'Action Aid, publiée en 2010
- 2^{ème} entreprise de production de bière au monde et n°1 en Afrique
- Plus de 200 marques dont Grolsch, Peroni, Castle and Miller
- Des bénéfices d'environ 2 milliards £ par an
- Siège social est situé à Londres
- 65 filiales dans des paradis fiscaux

Principaux résultats :

- L'information est incomplète. L'entreprise la plus opaque en France est Total (transparence sur 30% des filiales seulement)
 - Les 50 premières entreprises européennes ont en moyenne 1 filiale sur 5 dans les paradis fiscaux
 - Pour les banques, on monte à 1 sur 4 : Deutsche Bank (446); Barclays (383); BNP Paribas(347); Unicredit (345)
 - Impossibilité de lire dans les comptes consolidés les raisons d'une telle concentration et de distinguer les filiales opérationnelles des filiales fictives qui enregistrent artificiellement des activités qui ont en réalité lieu ailleurs
- > Il ne s'agit pas d'interdire toute activité dans ces territoires mais d'exiger aux entreprises de faire la lumière. Si elles n'ont rien à cacher, elles doivent pouvoir publier des données pays par pays sur leurs filiales, leurs bénéficiaires, leurs employés, les impôts qu'elles versent**

	BNP Paribas	Crédit Agricole	Société Générale	TOTAL
Luxembourg	62	22	10	94
Belgique	77	9	5	91
Pays-Bas	45	33	9	87
Irlande	24	7	5	36
Iles Caïmans	27	1	3	31
Hongrie	27	1		28
Hong Kong	21	4	2	27
Portugal (Madère)	17	8	1	26
Suisse	10	6	2	18
Singapour	8	3		11
Bermudes	4	4		8
Autriche	4	2		6
Chypre	2	3	1	6
Jersey	6			6
Monaco	2	2		4
Bahamas	2	1		3
Autres	9	1	2	12
Total filiales dans les paradis fiscaux	347	107	40	494
Nombre de filiales de l'entreprise	1417	595	259	2271
Pourcentage de filiales dans les paradis fiscaux	24%	18%	15%	22%

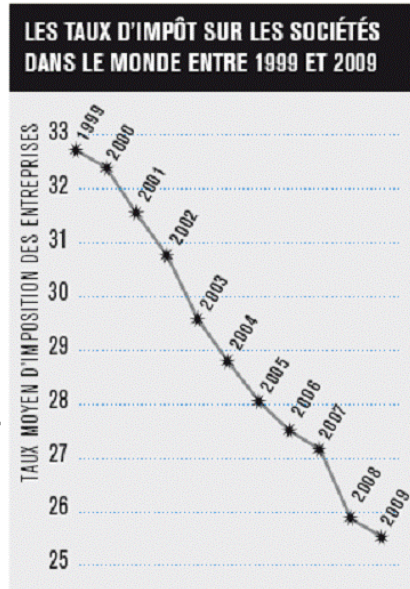
Conséquences économiques et politiques

1) Pillage des ressources publiques et affaiblissement des États

- Manque à gagner colossale pour les gouvernements
- Compétition entre législations et course vers moins disant fiscalement

2) Zones de non droit en matière de régulation financière

- Véritables Far West pour les institutions financières
- Efforts de coopération et de régulation réduits à néants



3) Des indicateurs économiques mensongers pour guider l'action politique

- **Investissement** :
 - 71% des investissements directs étrangers en Chine proviennent de 5 petits paradis fiscaux (les BVI, Singapour, Hong-Kong, les Îles Caïmans et l'Île Maurice)
 - 43% des IDE en Inde proviennent de l'Île Maurice
 - Selon les statistiques conventionnelles, le premier investisseur étranger en France est le Luxembourg. Après un nettoyage statistique pour enlever les prêts entre filiales d'un même groupe, le Luxembourg apparaît comme le second désinvestisseur en France.
- **Commerce** : Le premier exportateur de bananes vers l'UE est l'île de Jersey
- **Productivité** : Le salarié des Bermudes est 46 fois plus rentable par rapport à la moyenne des salariés dans le monde
- **Dynamisme économique** : 34 Sociétés par habitants aux Îles Vierges Britanniques
- **Épargne** : 8 % du patrimoine financier des ménages, soit 6 000 milliards de dollars, est détenu dans des paradis fiscaux à l'échelle mondiale

Quelques recommandations et pistes de réflexion...

Les standards de l'OCDE

- **Echange de renseignements fiscaux à la demande** : 1 réponse pour 3 demandes en France
- **Le « principe de pleine concurrence »** pour les prix de transfert : quels référents pour les marques, licences ...

⇒ Quel rôle pour le Comité fiscal des Nations unies?

⇒ Quels standards pour les pays en développement?

Evaluer nos politiques fiscales

- Publier des chiffres sur les résultats du contrôle fiscal
⇒ exemple de l'art 136 PLF 2011 : nombre de procédures et montants redressés/recouvrés par an
- Produire des estimations sur l'évasion fiscale
⇒ Un rôle pour la Commission européenne?

La proposition de transparence comptable pays par pays

Exiger au moins les informations suivantes : liste des filiales et activités, effectifs, chiffre d'affaire et bénéfices, impôts et taxes versés.

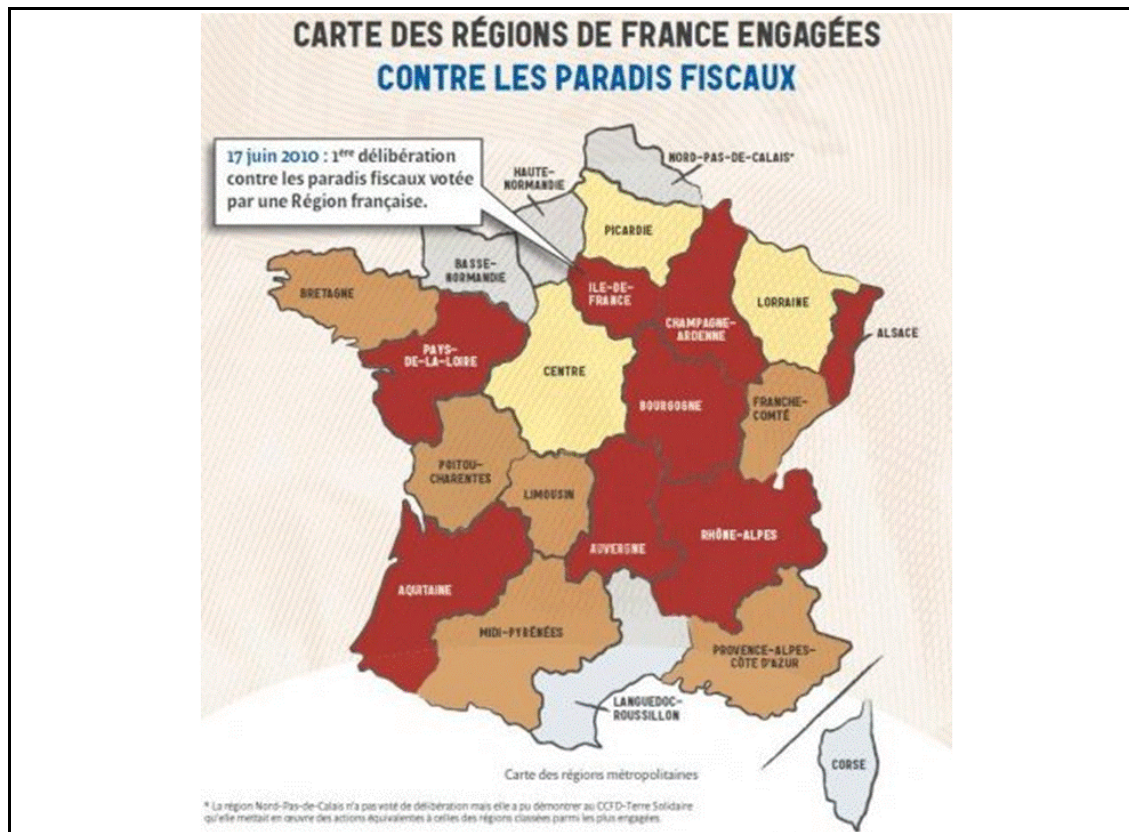
- Aider les administrations fiscales, dans les pays sous pression budgétaire, à **identifier les entreprises** qui présentent un risque élevé d'évasion fiscale pour mener des contrôles plus efficaces
- **Renforcer le droit de regard des citoyens et des parlementaires** sur l'effectivité des politiques et de l'administration fiscale, ainsi que sur les pratiques des entreprises;
- **Exercer une forte dissuasion** pour prévenir les plus mauvaises pratiques fiscales des entreprises.

Simulation du reporting pays par pays - SABMiller

	Données par pays	
	Ghana	Pays Bas
Actifs immatériels (milliers de \$US)	-	212 754
Actifs physiques (milliers de \$US)	42 333	521 578
Taux de profit (bénéfices / ventes)	(4,8%)	63%
Taux d'imposition effectif (impôts / bénéfices)	-	1,4%
Productivité des employés (ventes / nb employés) \$US	210	1 599 000
Taux d'achats à des parties liées	47%	32%
Taux de ventes à des parties liées	0%	79%

Un processus politique en cours au niveau de l'Union européenne

- **Révision des directives transparence et comptables** en cours pour inclure une obligation nouvelle de transparence pays par pays sur les impôts versés par les entreprises des secteurs extractif et forestier
 - Occasion unique pour étendre cette obligation à l'ensemble des secteur et demander des **informations complémentaires pays par pays** pour pouvoir mesurer si les entreprises payent une juste contribution fiscale au regard de leur activité
- > **Besoin d'une parole forte de la France en faveur de cette mesure**



Autres pistes à approfondir

- L'harmonisation fiscale – cf. projet d'une assiette fiscale consolidée pour l'impôt sur les sociétés (vote du Parlement européen du 18/04/2012)
- La certification des comptes : un service d'intérêt général ?

Fédération chimie énergie - Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Présentation le 24 04 2012 du groupe de travail de la CFDT " Détergents et Cosmétique "
Au Sénat devant la Commission d'enquête sur les conséquences des délocalisations fiscales

- Nous remercions tous les membres de cette commission et plus particulièrement MN LIENEMANN pour cette audition, qui valide plus de 10 ans de notre travail d'analyse, d'expertise et de réflexion.

Historique de notre action depuis 2002

- Lors de nos premières interventions en 2002 puis en 2004 et 2005 au Parlement Français sur les délocalisations fiscales et les nouveaux montages juridico/financiers des entreprises, nos interlocuteurs dans les ministères n'hésitaient pas à dire que tous appuis du gouvernement rendraient la situation compliquée voir suicidaire à terme pour l'emploi. Ne rien faire et surtout ne pas agir, afin de ne pas assister à une tragédie industrielle comme nous n'en avions jamais connu.
- En vain, deux demandes d'enquêtes parlementaires à l'Assemblée Nationale, 7 questions aux différents membres des gouvernements qui se sont succédés.
- Face à la gravité de la situation, saisine du Président de la République, de tous les Ministres « Finances ; Budget ; Industries, Emploi ; Affaires Européennes ; les trois derniers 1er Ministres à Matignon, ainsi que le Parlement Européen et la Commission Européenne.
- A cette époque nous évoquions déjà un drame collectif ainsi qu'une paupérisation sans précédent de la France pour l'année 2008.
- Ne pas oublier que tous ces montages ne sont possibles que depuis l'arrivée des progiciels à gestion intégrées (PGI) dont « l'Européen Ressource Programme (ERP) »

GROUPE FCE/CFDT

« DETERGENTS & COSMETIQUES »

- ❑ CONTEXTE
- ❑ SITUATION DE L'EMPLOI
- ❑ SITUATION FINANCIERE
- ❑ OBJECTIFS
- ❑ MOYENS
- ❑ COMMENT
- ❑ CONSEQUENCES
- ❑ LES EFFETS SUR LA SANTE
- ❑ CREDIT IMPOTS RECHERCHE
- ❑ PROPOSITIONS



CONTEXTE

5 grands groupes de distribution :

- CARREFOUR
- LUCIE
- AUCHAN
- INTERMARCHE
- CORA/CASINO

Univers : 1200 HM – 6000 SM – 3000 HD

5 à 6 fournisseurs multinationales en détergents et cosmétiques :

- LEVER
- PROCTER
- HENKEL
- L'OREAL
- COLGATE PALMOLIVE

SITUATION DE L'EMPLOI

Quelques chiffres de 1997 à 2004 :

- L'OREAL : effectif stable
- LEVER : - 50%
- HENKEL : - 50%
- COLGATE PALMOLIVE : - 30%

Avec de nombreux plans sociaux

SITUATION FINANCIERE

Quelques chiffres de 1997 à 2004 :

CA – Marge Nette – Evolution du poids du CA/Salarié

- L'OREAL : CA + 72%
- - marge nette x 2 voire 3 - quote part des salariés : 160%
- LEVER : CA + 19%
- - marge nette 7% -> 14% - quote part des salariés : 200%
- HENKEL : CA stable
- - marge nette x 2 - quote part des salariés : 300%
- COLGATE PALMOLIVE : CA + 15%
- - marge nette 7% -> 14% - quote part des salariés : 147%

OBJECTIFS

Objectifs de ces multinationales :

- CA de + 3% à + 5% minimum par an
- Marge brute supérieure à 60%
- Marge nette supérieure à 15%
- Frais fixes inférieurs à 20%
- Recentrage sur les marques fortes

MOYENS

Moyens pour les proches années dans l'objectif de peu investir en Europe et surinvestir dans les pays et continents émergents :

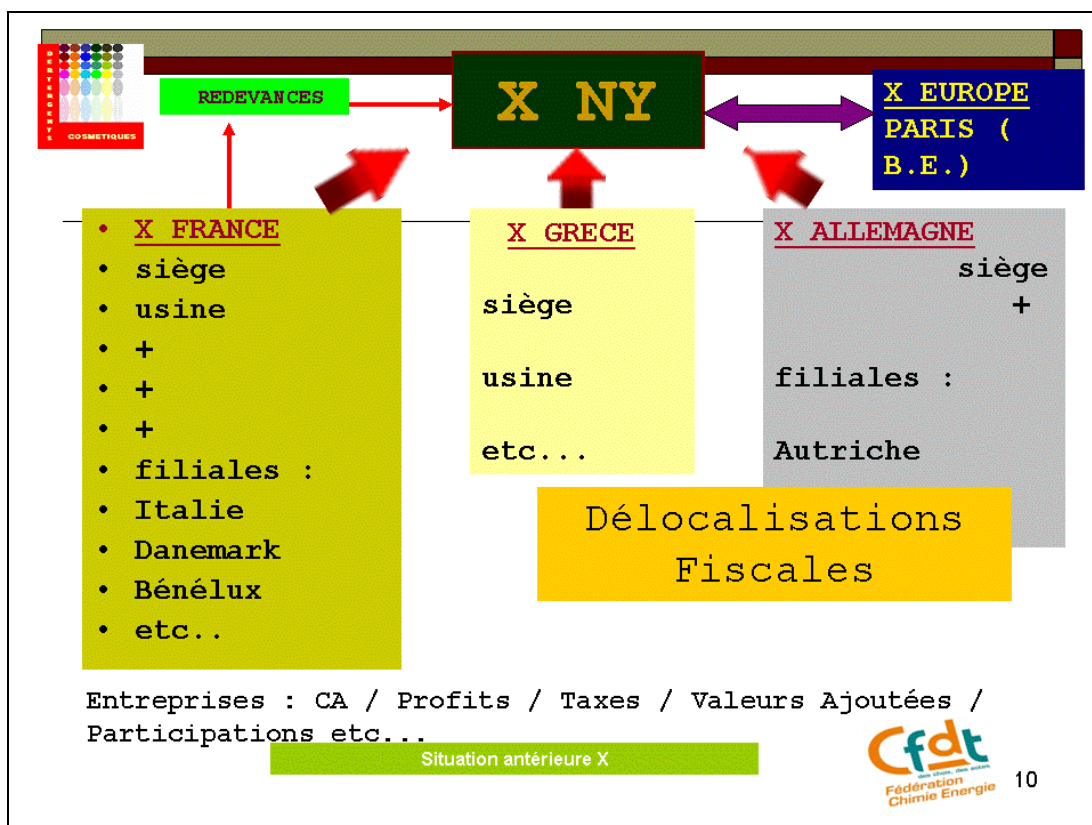
Economiser sur les taxes, les impôts, les «arrangements fiscaux », les montages financiers, les fusions, les cessions, les PSE...

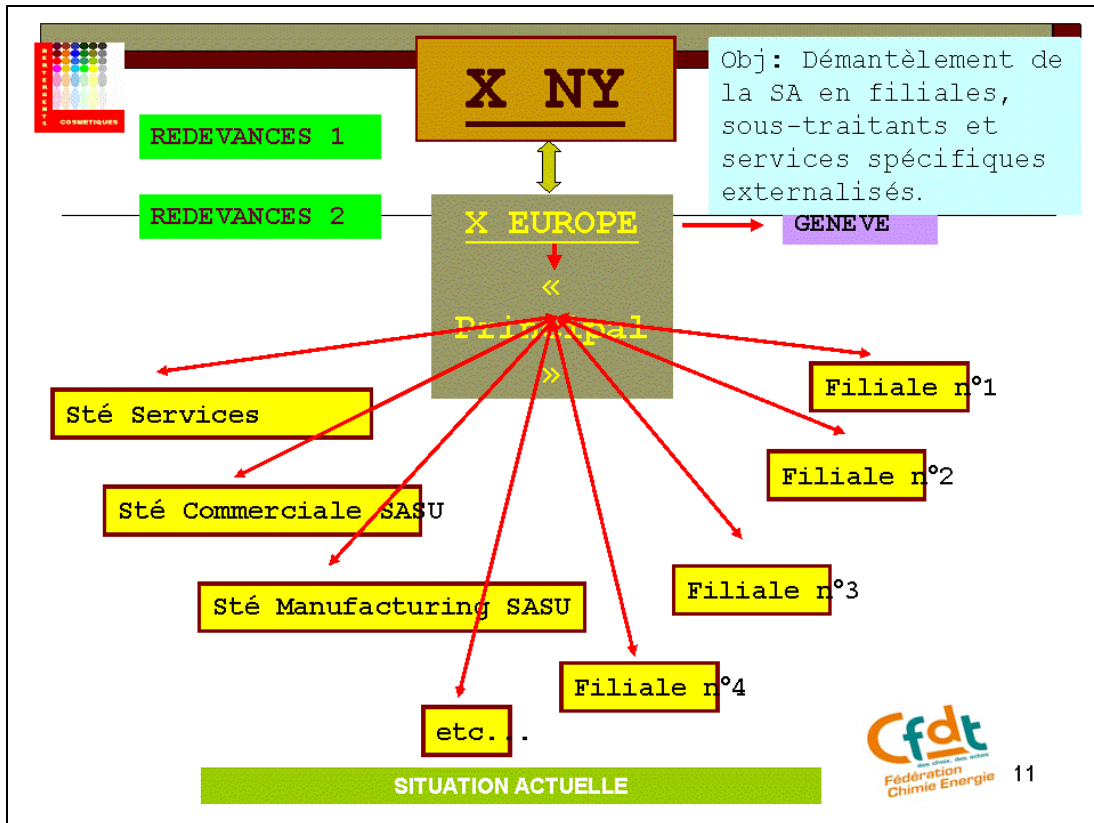
Exemples chez X en 2004 :

- vente de marques : 36 M€ & P.S.E. : 21 M€ d'où gain sur les salariés : 15 M€.
- projet d'investissement 2004 en Europe = seulement 1/3 des revenus 2003 du PDG monde

COMMENT

- ❑ La gouvernance des entreprises « SAS et SASU ». Pour que le système fonctionne, il faut éclater la Société « SA » Française en une myriade d'entreprises en SAS ou en SASU et mettre le siège opérationnel en Suisse
- ❑ La SAS a un statut peu connu du grand public, il se caractérise par sa souplesse. Conçu en 1994, il s'agit plus d'un pacte entre associés qu'une véritable entreprise
- ❑ Elle peut être constituée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales. Dans le cas d'un unique associé, on parle de SASU (société par actions simplifiées à associé unique).
- ❑ Avantages : Contrairement à la SA qui prévoit un organe collégial, le conseil d'administration, la SAS peut être dirigée par une seule personne. Une possibilité pour le créateur d'être le seul actionnaire. Les associés déterminent librement dans les statuts les règles d'organisation de la société.





CONSEQUENCES

Contagion quant à la mise en place du « Transfer pricing » dans l'ensemble des sociétés : LEVER, L'OREAL, BOURJOIS, HENKEL, COLGATE PALMOLIVE etc...

Baisse des rentrées fiscales au niveau national et local.

La participation : Ne correspond plus à la réalité des bénéfices réalisés.

L'intéressement : Nous voyons arriver lors des négociations des critères, des méthodes et des propositions de la part de nos Directions pour le moins surprenantes.




Les augmentations individuelles : Tous les systèmes sont de plus en plus complexes et nos directions les remettent en cause régulièrement afin de gagner du temps donc des hausses salariales.

Diminution du pouvoir d'achat donc de la croissance nécessaire.






Réduction des Instances Représentatives du Personnel et de leurs prérogatives.

QUELQUES CHIFFRES : X FRANCE

Estimation  FDT

- Impôts sur les profits : 41 M€  8 M€
- Redevance NY x 2
- Taxe professionnelle : 16 M€  8 M€
- Participation : 3,2 M€ en 2002 / 8,7 M€ en 2003 / 1,5 M€ projetés en 2004 / 0 M€ en 2005 ??
- Frais fixes : 23%  19% d'où 300 postes supprimés dans les toutes prochaines années

QUELQUES CHIFFRES : X France  **Eléments confirmés par la DIRECTION ce 02 Sept 04 CCE**

- Impôts sur les bénéfices :
 - simulation 2003  - 37%
 - simulation 2004  - 65%
- Résultat Fiscal :
 - simulation 2003  - 35%
 - simulation 2004  - 81%
- Redevances (Royalties) x 2
- Taxes Professionnelles  - 30%

Les effets sur notre santé au travail :

- **Ces montages ont des conséquences graves sur notre santé au travail. Un sujet sensible sur lequel nous voulons rester responsables, lucides mais clairvoyants.**
- **Prenons les choses par le début : Faire des économies sur les investissements, nécessite maintenant que nous n'achetions plus le meilleur matériel, mais le moins cher.**
- **La compression des salaires donc de la masse salariale, nécessite une disponibilité sans faille du salarié. Un travail contrôlé au-delà du raisonnable, sur certains sites des salariés parlent de flicage dans et en dehors de l'usine. Cette situation nous conduit tout droit vers de nouveaux types de maladies. Allant du stress à la dépression et malheureusement au suicide parfois.**

CREDIT IMPOTS RECHERCHE

- Notre groupe pense que certaines entreprises du CAC 40 (Sanofi, L'Oreal, Total, ..etc. etc.) non aucune raison de partir dans un paradis fiscal.
- Les raisons sont simples : Non seulement elles ne paient pas d'impôts sur les sociétés en France, mais en plus, elles perçoivent le « crédit d'impôts recherche ». Cette situation fait que c'est l'état Français qui leurs donnent de l'argent, alors que leurs bénéfices s'élèvent à plusieurs milliards d'€ et qu'elles suppriment des milliers d'emplois.
- Ex Sté Z :2 milliards € de bénéfices en 2007 zéro impôts mais 63 millions€ de CIR
- Autre situation, le groupe Unilever qui a perçu ce CIR en 2010 et fermé son service R&D l'année suivante sur le site du Meux dans l'Oise.
- Bien sûr, nous pensons que le redéploiement de ce « CIR » sur les PME/PMI devra être une mesure importante du prochain quinquennat.

PROPOSITIONS

**Afin d'évaluer les conséquences sur l'emploi,
l'industrialisation et les délocalisations fiscales :**

- Mettre en place une Commission d'Enquête Parlementaire en France et dans l'Union Européenne,
- Permettre par la loi aux CE Européens d'avoir recours aux experts juridiques, économiques et financiers,
- Mettre en place une Commission de Contrôle Informatique sur chaque site.
- Renforcer le contrôle des progiciels à gestion intégrées par l'intermédiaire du CHSCT et d'une équivalence « CNIL »

Relevé des condamnations pénales (2010)

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
02.135	1 – 13.06.02	EURL GMTP Négoce de matériel de travaux	CA RENNES	03.06.1 0		24 mois de prison avec sursis 8 000 € d'amende Aff – Pub	
02.152	3 – 28.06.02	SARL GSM Entretien de sols, murs et plafonds	TGI VERSAILLES	06.12.1 0			36 mois de prison ferme 75 000 € d'amende Interdiction d'exercer : définitive
02.572	2 – 13.02.03	SARL SIT DATA Négoce de matériel informatique	TGI CRETEIL	12.04.1 0		Relaxe	
02.683	3 – 17.01.03	SERVICES MEUBLES Société de droit belge Vente à distance de meubles	CA METZ	24.06.1 0		30 000 € d'amende 3 ans d'interdiction d'exercer Pub – Solidarité	
02.692	4 – 16.04.03	SARL EURO CAR SYSTEME (E.C.S.) Négoce de véhicules automobiles	COUR DE CASSATION	19.05.1 0		1 mois de prison avec sursis 1 mois de prison ferme 5 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	
03.204	4 – 24.09.03	EURL ADEQUAT SERVICES Travaux de bâtiment	CA VERSAILLES	13.01.1 0		2 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
03.205	4 – 24.09.03	Dirigeante de sociétés	CA VERSAILLES	13.01.1 0		2 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
03.301	1 – 09.10.03	ASSOCIATION ALICE Aide aux personnes défavorisées	COUR DE CASSATION	24.03.1 0		15 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
03.368	1 – 09.10.03	Dirigeant de société	COUR DE CASSATION	24.03.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
03.372	3 – 31.10.03	SARL P.C.E. MEDIA Equipement en froid	CA LYON	16.06.1 0		9 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
03.528	2 – 13.11.03	SARL FRANCE DATA COMPOSANTS ELECTRONIQUES (FDCE) Négoce de matériel informatique	TGI MEAUX	23.02.1 0		7 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
03.564	2 – 29.01.04	SARL SOCIETE TRAVAUX MACONNERIE Travaux de bâtiment	CA PARIS	25.02.10		Relaxe	
03.567	2 – 27.11.03	Plombier – chauffagiste	TGI PONTOISE	14.04.10		5 mois de prison avec sursis	
03.573	1 – 04.12.03	SARL GOK Travaux de bâtiment	CA DIJON	10.02.10		6 mois de prison avec sursis 5 ans d'interdiction d'exercer Pub – Solidarité	
03.580	2 – 29.01.04	Pizzeria	TGI GRASSE	27.10.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
03.674	1 – 19.02.04	Auteur compositeur	CA PARIS	06.05.10		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
03.722	3 – 16.01.04	SARL FINANCIERE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTICIPATION (F.I.P.) Négoce de véhicules automobiles	CA ROUEN	05.05.10		3 mois de prison avec sursis 1 500 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
03.738	2 – 26.02.04	SARL COMPAGNIE GENERALE D'EMBALLAGE (CGE) Autres commerces de gros	CA PARIS	26.05.10		8 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	
04.020	3 – 09.04.04	Régie publicitaire	TGI PARIS	18.02.10			6 mois de prison avec sursis 6 mois de prison ferme 20 000 € d'amende Aff – Pub
04.236	1 – 24.06.04	SAS EST LEASE SERVICES Location de véhicules sans chauffeur	CA BESANCON	05.10.10		15 000 € d'amende Aff – Pub - Solidarité	
04.349	2 – 23.09.04	SMART DRINKS FOODS AND NUTRIENTS (SMART DFN) Société de droit luxembourgeois Vente par correspondance de suppléments nutritionnels et de compléments alimentaires	COUR DE CASSATION	24.02.10		12 mois de prison ferme Aff – Pub - Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
04.399	3 – 05.11.04	EURL TECHNICAL SERVICES OFFICES (TSO) Négoce de matériel informatique	CA PARIS	08.11.10		18 mois de prison avec sursis 18 mois de prison ferme 30 000 € d'amende Pub – Solidarité	
04.418	3 – 22.10.04	Vente ambulante d'accessoires pour la table	TGI PONTOISE	10.03.10		4 mois de prison avec sursis	
04.519	1 – 09.12.04	Négoce de véhicules d'occasion	CA ROUEN	01.04.10		15 000 € d'amende Aff – Pub	
04.540	1 – 28.10.04	SARL LE PAGUS Restaurant	COUR DE CASSATION	24.02.10		10 000 € d'amende Aff – Pub	
04.623	4 – 08.12.04	SARL T.B.I. Travaux de bâtiment	CA PARIS	02.02.10		Relaxe	
04.635	1 – 13.01.05	Dirigeant de société	COUR DE CASSATION	06.10.10		6 mois de prison ferme Aff – Pub	
04.641	4 – 23.02.05	Travaux de bâtiment	COUR DE CASSATION	24.03.10		18 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
04.649	1 – 13.01.05	SARL VIPER Négoce et réparation de véhicules automobiles	TGI MULHOUSE	18.11.10		8 mois de prison avec sursis 1 500 € d'amende Pub – Solidarité	
04.677	3 – 18.03.05	EURL NETPROFIN Négoce de matériel informatique et réalisation de logiciels	TGI STRASBOURG	01.04.10		12 mois de prison ferme 2 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
04.686	4 – 06.04.05	Commerçant forain	COUR DE CASSATION	08.04.10		12 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende Aff – Pub	
04.704	4 – 26.01.05	SARL APPOLONIE Fabrication et vente de vêtements	COUR DE CASSATION	01.12.10		4 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
04.727	4 – 09.03.05	M. : médecin gynécologue Mme : salariée	COUR DE CASSATION	30.06.10		12 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub 6 mois de prison avec sursis 2 500 € d'amende Aff – Pub	
04.753	2 – 03.02.05	Salariée et dirigeante de sociétés	TGI GRASSE	03.02.10		15 mois de prison avec sursis 3 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
04.824	1 – 24.03.05	SARL PACHA Sandwicherie, vente de boissons, petite restauration	COUR DE CASSATION	08.09.1 0		4 mois de prison ferme Aff – Pub	
04.846	2 – 03.03.05	Sans activité connue	TGI DIJON	01.04.1 0		7 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
04.906	1 – 07.04.05	SARL SODISCOM Installation de menuiseries et fermetures métalliques	TGI FORT DE FRANCE	19.04.1 0		Relaxe	
04.907	1 – 07.04.05	SARL LOCADIS Vente et installation de menuiseries et fermetures métalliques	TGI FORT DE FRANCE	19.04.1 0		Relaxe	
04.908	1 – 07.04.05	Dirigeant de sociétés	TGI FORT DE FRANCE	19.04.1 0		Relaxe	
04.925	3 – 01.04.05	SARL EURO 4 X 4 CENTER Négoce de véhicules automobiles	CA COLMAR	12.03.1 0		6 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
04.931	3 – 04.03.05	SAS TI GROUP AUTOMOTIVE SYSTEMS (TIGAS) Fabrication et commercialisation de matériel pour l'automobile	CA ORLEANS	10.11.1 0		12 mois de prison ferme 30 000 € d'amende 5 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	
04.936	4 – 23.03.05	EURL ARCANIA Maintenance informatique	TGI PARIS	08.02.1 0			24 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
04.939	1 – 24.03.05	SARL RAMSES EUROPE Négoce de matériel informatique	CA VERSAILLES	05.02.1 0		18 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
04.945	Pl. – 31.03.05	SA SOBOCO Activité financière	COUR DE CASSATION	04.11.1 0		Relaxe	
04.959	1 – 25.04.05	SARL PUNCH & DIRECT PUBLICITE Prestations publicitaires	TGI CHARTRES	12.05.1 0		Relaxe	
05.007	3 – 01.04.05	SA GROUPE BOHTAK Prestations de services informatiques	TGI BASSE TERRE	14.05.1 0			6 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende avec sursis Aff – Pub – Solidarité
05.034	3 – 24.06.05	SARL TDS Prestations de services informatiques	TGI AIX EN PROVENCE	02.06.1 0			12 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
05.087	2 – 14.04.05	Dirigeant de sociétés puis retraité	COUR DE CASSATION	08.09.1 0		6 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
05.126	3 – 20.05.05	SARL TRANS-OPERATOR Transport de marchandises	COUR DE CASSATION	06.10.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
05.145	3 – 28.04.05	SARL R.B.M. EVENEMENTS Traiteur, organisation de réceptions	CA VERSAILLES	15.01.10		15 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
05.274	3 – 17.06.05	SARL LONG ET CIE Messagerie, livraisons rapides	COUR DE CASSATION	08.04.10		3 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
05.282	4 – 29.06.05	Dirigeant de sociétés	TGI SENS	07.10.10		6 mois de prison avec sursis 25 000 € d'amende 2 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub – Solidarité	
05.292	4 – 14.09.05	Négoce de véhicules utilitaires	TGI BLOIS	22.06.10		2 000 € d'amende Pub	
05.293	3 – 24.06.05	Commerce de fruits et légumes sur marchés	CA VERSAILLES	07.01.10		6 mois de prison avec sursis 6 000 € d'amende Aff – Pub d°	
05.322	4 – 28.09.05	SARL GTZ FRANCE Transport de marchandises	COUR DE CASSATION	19.05.10		6 mois de prison avec sursis Pub – Solidarité	
05.336	2 – 22.09.05	SARL AC COMPUTER Négoce de matériel informatique	CA DOUAI	09.03.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
05.354	2 – 12.01.06	SARL PLAK'ELECT Travaux de bâtiment	CA AIX EN PROVENCE	16.09.10		Relaxe Relaxe	
05.382	3 – 16.12.05	EURL SM2L Location de véhicules utilitaires et industriels	CA AIX EN PROVENCE	09.06.10		6 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	
05.406	2 – 01.12.05	SARL TOP TRADE Commerce d'articles de téléphonie mobile	CA AIX EN PROVENCE	24.03.10		6 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
05.432	1 – 29.09.05	Sans activité connue	TGI TOULON	04.01.10		12 mois de prison avec sursis Aff	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
05.437	3 – 16.12.05	SA BLANCHISSERIE BERTAUT & CIE Blanchisserie et teinturerie de gros	CA PARIS	19.03.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 16 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
05.455	1 – 13.10.05	SARL LES BATISSEURS BRAGARDS Travaux de bâtiment	CA DIJON	01.07.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 10 mois de prison avec sursis 5 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	
05.461	4 – 07.12.05	SARL SOCIETE GENERALE DU BATIMENT Travaux de bâtiment	COUR DE CASSATION	22.09.1 0		8 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
05.465	3 – 21.10.05	Expert-comptable	TGI CHALONS SUR SAONE	26.02.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
05.493	2 – 03.11.05	SARL ICN 35 Nettoyage industriel	TGI PARIS	03.11.1 0		10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
05.526	1 – 10.11.05	SARL AGENCE PRIVEE DE SECURITE DE SURVEILLANCE ET DE PROTECTION (APSSP) Surveillance – gardiennage	COUR DE CASSATION	13.01.1 0		6 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
05.557	2 – 17.11.05	Notaire	COUR DE CASSATION	10.02.1 0		6 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende 6 mois d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
05.559	3 – 27.01.06	SARL CIBER Négoce de tous produits non réglementés	COUR DE CASSATION	06.10.1 0		12 mois de prison avec sursis 24 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
05.561	3 – 27.01.06	SARL SCOSI Ingénierie informatique et négoce de matériel informatique	COUR DE CASSATION	06.10.1 0		12 mois de prison avec sursis 24 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	
05.581	4 – 09.11.05	SAS CATLANTECH Construction de bateaux de plaisance	CA CAEN	02.06.1 0		Relaxe Relaxe	
05.636	3 – 18.11.05	SARL MAT GSB Gardiennage – sécurité	TGI NANTERRE	10.06.1 0			18 mois de prison ferme
05.655	1 – 19.01.06	Travaux de bâtiment	TGI DIEPPE	18.05.1 0		18 mois de prison avec sursis Aff – Pub Ordonnance de renvoi	
05.675	2 – 01.12.05	SARL PARKWAY TRADING INTERNATIONAL Distribution de supports publicitaires puis négoce de matériel informatique	TGI CRETEIL	25.10.1 0			Relaxe
05.707	3 – 27.01.06	SARL ERKA Travaux de bâtiment	CA LYON	16.05.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
05.717	1 – 19.01.06	SARL KAYA Travaux de bâtiment	TGI GRENOBLE	19.03.1 0		3 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	
05.730	2 – 23.02.06	SARL LES CARRIERES D'ACHENHEIM Promotion et transactions immobilières	CA COLMAR	25.06.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
05.743	2 – 12.01.06	SARL LA SOCIETE DU BATIMENT T.R.E. Travaux de bâtiment	TGI TOULOUSE	22.02.1 0		12 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
05.745	1 – 02.02.06	SARL LOPES Travaux de bâtiment	CA VERSAILLES	30.03.1 0		6 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende avec sursis Pub	
05.746	4 – 15.03.06	SARL BWN Montage – démontage d'échafaudages	TGI VERSAILLES	15.02.1 0			10 mois de prison avec sursis 8 000 € d'amende Aff – Pub

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
05.757	1 – 02.03.06	SARL RENOVATION CONSTRUCTION BATIMENT (RCB) Travaux de bâtiment	TGI MARSEILLE	28.04.1 0			18 mois de prison ferme 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
05.766	2 – 04.05.06	SA INTELLIGENT SOLUTION SERVICES (ISS) Prestations en matière informatique et prise de participations	COUR DE CASSATION	04.11.1 0		Relaxe	
05.768	2 – 26.01.06	SA SOKS Négoce de prêt-à- porter	CA TOULOUSE	19.10.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.813	4 – 29.03.06	SARL MFG Coiffure et soins esthétiques	CA PARIS	24.02.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.815	4 – 29.03.06	SARL ANASTHASIA Coiffure et soins esthétiques	TGI BOBIGNY	23.09.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
05.858	1 – 02.02.06	SARL MG NEGOCE Négoce de véhicules automobiles	CA POITIERS	27.01.1 1		Relaxe	
05.859	1 – 02.02.06	Négoce de véhicules automobiles	CA POITIERS	27.01.1 1		Relaxe	
05.873	3 – 24.03.06	SARL POP FRANCE Commerce de gros de biens de consommation	TGI NANTERRE	01.10.1 0			12 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité 12 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
05.913	4 – 29.03.06	SARL SOCIETE COMMERCIALE ET TOURISTIQUE DE SAINTE ANNE (SOCOTOUR) Hôtel – restaurant	TGI FORT DE FRANCE	08.02.1 0		4 mois de prison avec sursis Relaxe	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
05.927	3 – 10.03.06	PORTUGAL AUTOMOVEIS REVERSE TRADING LDA Société de droit portugais Négoce de véhicules automobiles	TGI TOULOUSE	29.03.1 0		6 mois de prison avec sursis 6 000 € d'amende Aff – Pub	
05.977	2 – 09.03.06	Dirigeant de sociétés	TGI TOULON	19.03.1 0		10 mois de prison avec sursis 3 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub – Solidarité	
05.100 9	1 – 02.03.06	Dirigeant de société	TGI MARSEILLE	28.04.1 0		8 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité 4 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
05.101 9	2 – 23.03.06	SARL ESPACE POUR LE PILOTAGE ET LES ECHANGES (EPE) Administration d'entreprises	COUR DE CASSATION	12.01.1 1		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.032	3 – 16.06.06	SARL S & T BATIM Travaux de bâtiment	TGI VERSAILLES	15.02.1 0			12 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub
06.055	1 – 13.04.06	SARL MAISON DE PARIS Travaux de bâtiment	TGI ORLEANS	04.03.1 0		4 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 9 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
06.060	1 – 27.04.06	SARL AABATEX Travaux de bâtiment	TGI BOBIGNY	10.06.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 6 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	
06.087	3 – 19.05.06	Travaux de bâtiment	CA CHAMBERY	09.06.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
06.091	3 – 22.09.06	SARL GAP MEDIA Achat d'espaces publicitaires – conseil en publicité	TGI NANTERRE	03.06.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.093	3 – 02.06.06	SARL MURAT BATIMENT Travaux de bâtiment	TGI TOULOUSE	22.02.1 0		6 mois de prison avec sursis 6 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.112	Pl. – 18.05.06	Dirigeant de société	TGI LES SABLES D'OLONNE	08.07.1 0		24 mois de prison avec sursis Solidarité	
06.153	1 – 08.06.06	Travaux de bâtiment	CA AIX EN PROVENCE	03.02.1 0		12 mois de prison ferme Aff – Pub	
06.186	4 – 07.06.06	EURL GEABAT Travaux de bâtiment	CA LYON	03.03.1 0		8 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	
06.208	4 – 21.06.06	SARL NEWS AUTO Négoce de véhicules automobiles	CA NIMES	09.04.1 0		18 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité d°	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
06.236	1 – 14.09.06	SARL MIR BATIMENT Travaux de bâtiment	TGI NANTERRE	10.06.1 0		3 mois de prison avec sursis 6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	12 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
06.244	1 – 22.06.06	SARL SERVICES PLUS Portage de journaux au domicile des abonnés	CA VERSAILLES	05.02.1 0		6 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.255	2 – 29.06.06	SARL SETBA Bureau d'études et réalisation de structures en béton armé	CA VERSAILLES	11.02.1 0		2 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.266	1 – 22.06.06	SARL DK PLAN Vente d'espaces publicitaires sur plans de ville	CA COLMAR	18.06.1 0		12 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.270	1 – 22.06.06	SARL WALBI CONSTRUCTION Travaux de bâtiment	COUR DE CASSATION	04.11.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.272	2 – 29.06.06	SA SACO SMARTVISION devenue G2G Fabrication et négoce de matériel électrique et de signalisation	TGI NANTERRE	07.01.1 0		Relaxe	
06.282	2 – 29.06.06	SARL MPM CONSTRUCTIONS Travaux de bâtiment	CA DOUAI	01.06.1 0		18 mois de prison avec sursis 35 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.283	2 – 29.06.06	Dirigeant de société	CA DOUAI	01.06.1 0		18 mois de prison avec sursis 35 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.284	2 – 21.09.06	SARL BURSA Restauration rapide	CA REIMS	31.03.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité d°	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
06.297	2 – 29.06.06	SARL SM COMPAGNIE Commerce de vêtements et d'articles de sport	CA LYON	02.07.10		6 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.301	2 – 21.09.06	SARL EVOLUTION Confection à façon	TGI NIORT	08.07.10		6 mois de prison ferme 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.314	3 – 22.09.06	Sans activité connue	COUR DE CASSATION	24.03.10		avec sursis 8 mois de prison ferme 50 000 € d'amende	
06.344	3 – 22.09.06	Travaux de bâtiment	TGI BREST	08.06.10		4 mois de prison avec sursis 5 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
06.345	1 – 28.09.06	EARL RABOLD RAYMOND ET FILS Exploitation agricole	COUR DE CASSATION	16.03.10		2 mois de prison ferme 1 500 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.347	1 – 28.09.06	Dirigeant de société	COUR DE CASSATION	16.03.10		2 mois de prison ferme 1 500 € d'amende Aff – Pub – Solidarité 2 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.362	4 – 15.11.06	SARL A.C. NET Nettoyage	CA LYON	22.09.10		6 mois de prison avec sursis 6 000 € d'amende Aff – Pub	
06.375	2 – 21.09.06	SARL SAHA Travaux de bâtiment	TGI BOBIGNY	08.04.10			12 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
06.412	2 – 19.10.06	SARL LK ET ASSOCIES Conseil en communication	CA DOUAI	26.01.10		6 mois de prison avec sursis 6 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.415	4 – 25.10.06	Travaux de bâtiment	TGI TOULOUSE	21.06.10		6 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub	
06.417	2 – 16.10.06	SARL BFTP Terrassement – démolition	CA PARIS	08.02.10		4 mois de prison avec sursis Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
06.425	3 – 24.11.06	SARL GROUPE INTEGRAL Gardiennage – sécurité	CA AMIENS	24.03.1 0		12 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende 5 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	
06.427	3 – 08.12.06	SARL EL BAZ FILS Travaux agricoles	TGI MONT DE MARSAN	05.01.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
06.437	1 – 26.10.06	SARL CLEANER PRO Nettoyage industriel	CA PARIS	12.05.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.453	4 – 25.10.06	Dirigeant de société	TGI GRASSE	22.06.1 0		12 mois de prison ferme Aff – Pub 12 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende Aff – Pub	
06.481	4 – 25.10.06	SARL KOURT BTI Travaux de bâtiment	TGI EVREUX	02.09.1 0		3 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Pub – Solidarité	
06.485	4 – 29.11.06	Snack	TGI AIX EN PROVENCE	26.05.1 0		10 mois de prison avec sursis 6 000 € d'amende 5 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
06.512	2 – 19.10.06	EURL MOTORS AUTOMOBILE CONCEPT Négoce de véhicules automobiles	TGI COLMAR	09.09.1 0			4 mois de prison ferme 3 500 € d'amende Aff – Pub
06.516	2 – 18.01.07	SARL PETRAN Travaux de bâtiment	CA PARIS	24.02.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité Relaxe	
06.517	2 – 18.01.07	SARL MAS 3 Travaux de bâtiment	CA PARIS	24.02.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.519	4 – 13.12.06	SMADJA Félix Agent commercial	TGI NANTERRE	14.01.1 0		18 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende Aff – Pub	
06.526	2 – 09.11.06	Dirigeant de sociétés	TGI PARIS	08.06.1 0		15 mois de prison avec sursis Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
06.535	3 – 20.10.06	Dirigeants de sociétés	TGI SAINT MARTIN	28.01.10		6 mois de prison avec sursis	12 mois de prison avec sursis
06.546	2 – 07.12.06	Commissionnaire dans le négoce d'emballages	TGI LE PUY	09.02.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
06.561	2 – 01.02.07	EURL GAD CONCEPTIONS Travaux de bâtiment	TGI TOULOUSE	20.09.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.612	2 – 07.12.06	SARL ACROBAT RENOVATION Travaux de bâtiment	TGI BOBIGNY	17.06.10			6 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
06.616	4 – 29.11.06	Dirigeant de sociétés	TGI PONTOISE	17.03.10		2 000 € d'amende	
06.626	2 – 01.02.07	SA MAGG SECURITE Gardiennage – sécurité	CA PARIS	25.06.10		10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.627	3 – 16.02.07	EURL CABINET GUINOT Conseil en gestion de patrimoine	COUR DE CASSATION	04.11.10		15 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.631	3 – 10.11.06	Vétérinaire	COUR DE CASSATION	02.06.10		6 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub 3 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub	
06.637	1 – 08.02.07	SARL SGD Travaux de bâtiment	TGI SAINT NAZAIRE	19.01.10		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 18 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
06.976	1 – 11.01.07	SARL TELEPHONE 26 Négoce de matériel de téléphonie	TGI PARIS	15.12.1 0		Relaxe Relaxe Relaxe	8 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Solidarité
06.710	2 – 18.01.07	SARL SAGIR Travaux de bâtiment	TGI ALENCON	03.06.1 0		10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.723	2 – 18.01.07	SARL TEMIS France Travail temporaire	CA DOUAI	16.11.1 0		3 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.746	4 – 21.02.07	SARL COURTAGE LAND Prestations de services	COUR DE CASSATION	06.10.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub 24 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
06.747	4 – 21.02.07	SARL BOXMART Dépôt et exploitation de brevets, négoce de biens divers	CA VERSAILLES	30.06.1 0		Relaxe	
06.761	2 – 15.02.07	SARL PRS Travaux de bâtiment	CA PARIS	12.05.1 0		18 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.772	3 – 02.02.07	SCE DU DOMAINE Exploitation viticole	TGI DIJON	03.06.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.773	3 – 02.02.07	Dirigeant de société	TGI DIJON	03.06.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.774	3 – 02.02.07	Dirigeant de société	TGI DIJON	03.06.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
06.782	3 – 02.03.07	Dirigeant de société	TGI CASTRES	03.03.1 0		Relaxe	
06.788	1 – 08.02.07	SARL VIAMUSIC AND MARGUINAUD Bar – pub	CA AIX EN PROVENCE	08.09.1 0		6 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende Aff – Pub	
06.790	3 – 16.03.07	SARL AV DEVELOPPEMENT 2 Commerce de détail de fleurs	TGI CRETEIL	15.03.1 0			6 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
06.792	2 – 15.02.07	Travaux de bâtiment	TGI AIX EN PROVENCE	31.03.1 0		9 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
06.793	1 – 25.01.07	SARL GOKDEMIR Construction et rénovation de courts de tennis et de sols sportifs	CA ORLEANS	11.04.1 1		8 mois de prison avec sursis Solidarité	
06.834	2 – 01.03.07	Travaux de maçonnerie	TGI EVRY	05.10.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub 4 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
06.838	2 – 01.03.07	SARL S.E.F.I.C. Electricité, froid industriel et climatisation	COUR DE CASSATION	19.05.1 0		4 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Solidarité	
06.846	3 – 16.02.07	SARL CD CONFECTION DIFFUSION Commerce de détail de prêt-à-porter	TGI EVREUX	02.02.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 2 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.851	3 – 16.02.07	SARL L'INSTANT Discothèque	TGI POINTE A PITRE	15.06.1 0		6 mois de prison avec sursis 1 500 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	Relaxe
06.875	1 – 08.02.07	SARL C & G AUTOS Négoce de véhicules automobiles	CA DIJON	15.12.1 0		12 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Pub – Solidarité	
06.881	1 – 22.02.07	Agent commercial	COUR DE CASSATION	12.10.1 0		4 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
06.890	3 – 02.03.07	SARL DEVELOPPEMENT ASSISTANCE INFORMATIQUE Edition et vente de logiciels informatiques	CA AIX EN PROVENCE	09.11.10		9 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité d°	
06.893	4 – 07.03.07	SARL SOCIETE D'EXPLOITATION DES DEMENAGEMENTS PLAGNOL (SED) Transport – déménagement	TGI AIX EN PROVENCE	17.03.10		10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.895	1 – 22.02.07	SARL GROUPE AXIRIA CONSEIL Conseil en installations téléphoniques et informatiques	TGI CRETEIL	24.06.10			4 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
06.928	3 – 30.03.07	Salarié	CA ROUEN	25.03.10		30 000 € d'amende Aff – Pub	
06.944	2 – 12.04.07	EURL ENTREPRISE A. BELHAOUES Travaux de peinture	CA AIX EN PROVENCE	16.02.10		12 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.945	2 – 12.04.07	Dirigeant de société	CA AIX EN PROVENCE	16.02.10		12 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
06.960	3 – 16.03.07	EURL COMECHIM Intermédiaire de commerce en matière de produits réfrigérants	CA RENNES	07.01.10		2 000 € d'amende Aff – Pub 5 000 € d'amende Aff – Pub	
06.968	3 – 30.03.07	SARL S.M.O. Travaux de bâtiment	TGI SAINT NAZAIRE	19.01.10		18 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	
06.973	3 – 30.03.07	PADRONETE TRADING Société de droit portugais Import-export, conseils dans la création et le développement de sociétés à l'international	CA DOUAI	29.06.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
06.977	3 – 30.03.07	SARL MEDITERRANNEE PRODUCTION Vente d'espaces publicitaires	COUR DE CASSATION	22.09.10		15 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
06.978	4 – 04.04.07	Négoce de véhicules automobiles	TGI MARSEILLE	03.11.10			12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 24 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
06.990	3 – 30.03.07	SARL GMV AUTOMOBILES Négoce de véhicules automobiles	TGI PRIVAS	16.09.10		7 000 € d'amende avec sursis 3 000 € d'amende sans sursis Interdiction d'exercer : définitive Aff – Pub – Solidarité	
06.995	2 – 26.04.07	Dirigeant de sociétés et conseil dans le secteur du transport routier	TGI NANTERRE	07.05.10		27 000 € d'amende Aff – Pub	
06.1002	2 – 12.04.07	Négoce de véhicules automobiles	TGI NIMES	28.05.10		24 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
06.1003	2 – 12.04.07	Négoce de véhicules automobiles	TGI NIMES	28.05.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.033	4 – 18.04.07	SARL ABC SECURITE Sécurité – gardiennage	TGI TOULOUSE	26.04.10			12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
07.043	4 – 02.05.07	SARL CGMS Travaux de peinture	TGI NANTERRE	11.03.10		Relaxe Relaxe	
07.054	1 – 09.05.07	SARL SPL SECURITE Sécurité – gardiennage	TGI NANTERRE	07.01.10		Relaxe	
07.056	2 – 26.04.07	Dirigeante de sociétés	TGI NANTERRE	07.05.10		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.062	2 – 31.05.07	DIFUSION DE FIBRAS NATURELES SL Société de droit espagnol Commerce de gros d'articles de prêt-à-porter	TGI PARIS	21.06.10		24 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
07.063	2 – 31.05.07		TGI PARIS	21.06.10		24 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.064	2 – 31.05.07	M. : dirigeant de société Mme : commerce de prêt-à-porter	TGI DRAGUIGNAN	27.05.10		12 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende Pub – Solidarité 12 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende Pub – Solidarité	
07.078	3 – 11.05.07	SARL HOLIGREEN Gestion de golfs	CA METZ	18.03.10		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.085	2 – 10.05.07	Travaux de bâtiment	TGI TOULOUSE	17.05.10			6 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub
07.091	1 – 05.06.07	EURL ONE TECH Négoce de matériel de bureau	TGI CRETEIL	22.03.10		4 mois de prison avec sursis Aff – Pub Aff – Pub	
07.097	4 – 02.05.07	SARL DISTRIB 2000 Négoce d'équipements automobiles	TGI PONTOISE	12.01.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.096	Pl. – 05.04.07	Notaire	COUR DE CASSATION	30.06.10		37 500 € d'amende Aff – Pub	
07.100	4 – 23.05.07	SARL E.S.O.R.T.P. Travaux de terrassement	TGI AIX EN PROVENCE	05.05.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.102	3 – 01.06.07	EURL PYRAMIDE CONSTRUCTION Travaux de bâtiment	TGI AIX EN PROVENCE	31.03.10		12 mois de prison avec sursis 6 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	
07.103	3 – 01.06.07	Dirigeant de société	TGI AIX EN PROVENCE	31.03.10		12 mois de prison avec sursis 6 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	
07.108	1 – 05.06.07	Travaux de bâtiment	TGI TOULOUSE	15.03.10			8 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub
07.116	4 – 23.05.07	SARL STECOM Négoce de moquette et tissus muraux	COUR DE CASSATION	05.01.11		8 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
07.153	4 – 23.05.07	Sécurité et gardiennage	TGI PARIS	27.10.10		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.154	2 – 28.06.07	SAS ASSOCIATED TRANSPORTS Commissionnaire en transport ainsi que négoce de matériel dentaire et de matériels divers	COUR DE CASSATION	06.10.10		18 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.163	1 – 05.06.07	SARL TILAN TRAVAUX (TT) Travaux de désamiantage, déplombage et décontamination	CA COLMAR	26.03.10		3 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
07.165	1 – 05.06.07	Gardiennage	TGI TOULOUSE	15.03.10		3 mois de prison avec sursis 500 € d'amende Aff – Pub	
07.172	2 – 14.06.07	SARL BRAGA PLATRIERIE Travaux de bâtiment	COUR DE CASSATION	10.02.10		3 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	
07.174	4 – 06.06.07	Mécanique automobile	TGI GRASSE	22.06.10			6 mois de prison ferme Aff – Pub
07.183	3 – 15.06.07	Travaux de plâtrerie et de peinture, nettoyage de locaux	TGI LYON	10.06.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.188	2 – 14.06.07	Salarié	TGI TOULOUSE	17.05.10			3 mois de prison ferme 10 000 € d'amende Aff – Pub
07.196	4 – 27.06.07	SARL BEPT GROUPE 2 Travaux de bâtiment	TGI MELUN	03.03.10		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.205	1 – 19.06.07	SARL B.A.F. CONSTRUCTION Travaux de bâtiment	TGI TOULOUSE	15.03.10		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.212	3 – 15.06.07	Footballeur professionnel et superviseur	TGI BASTIA	21.09.10		6 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende avec sursis Aff – Pub	
07.215	1 – 11.09.07	SARL K2 LITTORAL FAÇADE Travaux de bâtiment	TGI GRASSE	30.06.10		6 mois de prison avec sursis Solidarité	
07.220	4 – 27.06.07	SARL SETECMI Chaudronnerie et tuyauterie industrielles	TGI AIX EN PROVENCE	24.03.10		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.222	2 – 28.06.07	SARL DOGU BAT Travaux de bâtiment	CA GRENOBLE	29.06.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.227	2 – 28.06.07	SARL BOZKURT BATIMENT Travaux de bâtiment	CA VERSAILLES	10.05.1 0		24 mois de prison avec sursis 5 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité 4 mois de prison avec sursis Solidarité	
07.234	3 – 29.06.07	Travaux de bâtiment	CA LYON	03.03.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.239	2 – 28.06.07	SARL BATILAT Conseil en promotion immobilière	TGI NANTERRE	08.01.1 0			8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
07.242	2 – 28.06.07	Dirigeant de sociétés	TGI NANTERRE	15.01.1 0		5 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.244	3 – 29.06.07	Travaux de peinture	CA CAEN	06.09.1 0		8 mois de prison avec sursis 3 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub	
07.249	1 – 19.06.07	Chambres et tables d'hôtes	TGI ORLEANS	21.01.1 0		8 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Aff – Pub	
07.251	2 – 20.09.07	SARL SOCIETE REMOISE IMMOBILIERE (SORIMMO) Marchand de biens	CA REIMS	13.10.1 0		12 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
07.252	2 – 20.09.07	AUTO CONSULTING Ltd Société de droit britannique Négoce de véhicules automobiles	CA RENNES	27.07.1 0		12 mois de prison avec sursis 2 ans de mise à l'épreuve Pub – Solidarité	
07.258	4 – 19.09.07	SARL FIRS BATIMENT Terrassement en grande masse	TGI BOBIGNY	26.03.1 0		10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.264	4 – 19.09.07	SARL GAN SECURITE PRIVEE Gardiennage – sécurité	TGI CRETEIL	28.06.1 0		3 150 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.269	3 – 29.06.07	EURL FRANCEURO SERVICES Négoce de véhicules automobiles	TGI LILLE	25.03.10		12 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
07.272	4 – 19.09.07	Créateur et exploitant de sites Internet	TGI GUINGAMP	10.05.10		12 mois de prison ferme Aff – Pub	
07.288	2 – 20.09.07	Travaux de bâtiment	TGI GRASSE	26.04.10		10 mois de prison avec sursis 2 mois de prison ferme Aff – Pub	
07.298	3 – 21.09.07	SARL ACTI PLUS SERVICE Montage et installation de meubles	TGI NANTERRE	10.06.10			4 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
07.300	2 – 04.10.07	Travaux de peinture	TGI LYON	15.10.10			15 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub
07.318	1 – 02.10.07	Travaux de plomberie	TGI BONNEVILLE	23.09.10		1 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.330	2 – 18.10.07	CONSTRUCTION Ltd Société de droit britannique Travaux de bâtiment	TGI ALBI	08.04.10		6 mois de prison avec sursis Solidarité	
07.345	1 – 23.10.07	Dirigeant de société	TGI EVRY	18.05.10			12 mois de prison ferme Aff – Pub
07.351	4 – 10.10.07	SARL Travaux de bâtiment	COUR DE CASSATION	17.11.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.353	2 – 04.10.07	SARL RELAIS DES PUNTOUS Bar – restaurant	TGI AUCH	14.01.10			10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
07.381	4 – 10.10.07	Dirigeant de société	TGI GRASSE	08.01.10			12 mois de prison ferme Aff – Pub 12 mois de prison ferme Aff – Pub
07.382	4 – 10.10.07	SARL E.C.C.E.G. Chauffage – climatisation – plomberie – sanitaire	CA GRENOBLE	10.05.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.405	1 – 23.10.07	Café – brasserie	CA DOUAI	04.05.10		6 mois de prison avec sursis	
07.407	1 – 16.10.07	SARL ACHEL Gardiennage et sécurité	TGI AIX EN PROVENCE	09.06.10		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.414	1 – 23.10.07	Négoce de véhicules automobiles	CA COLMAR	19.03.10		8 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub	
07.419	1 – 23.10.07	Jeux électroniques et automatiques – vente à emporter de boissons, glaces, crêpes et churros	CA MONTPELLIER	25.02.10		3 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende Aff – Pub	
07.420	4 – 24.10.07	SARL BREST TEKEKOM Vente de tous produits et prestations de services en matière de télécommunications	TGI BREST	14.09.10			6 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
07.428	4 – 24.10.07	SARL KINEM Travaux de bâtiment	CA PAU	18.02.10		12 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	
07.438	3 – 09.11.07	SARL CHINATOWN Restaurant	CA LYON	02.12.10		6 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende 2 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub	
			TGI LYON	12.02.10		6 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende 2 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub	
07.446	1 – 13.11.07	SARL SOCIETE INDUSTRIELLE D'ELECTRICITE (SIELEC) Electrification d'installations industrielles	TGI MARSEILLE	21.06.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.464	2 – 04.10.07	SARL F.D.B. MARBRES ET PIERRES Animation, démonstration en grandes et moyennes surfaces	TGI PARIS	23.09.10		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.487	4 – 14.11.07	SARL CHEZ ANGELE Restaurant – pizzeria	CA AIX EN PROVENCE	24.03.10		9 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.489	1 – 13.11.07	SARL A3J Sécurité – gardiennage – nettoyage	TGI NANTERRE	04.02.1 0		15 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.494	2 – 22.11.07	SARL EST OUEST PLATRERIE Travaux de bâtiment	TGI LYON	28.01.1 0		3 000 € d'amende Aff – Pub	
07.462	3 – 09.11.07	SCI FARIA IMMOBILIER RESIDENCE LE CASTEL Construction-vente	CA PARIS	28.03.1 1		15 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Solidarité	
07.463	3 – 09.11.07	SCI DOMAINE DU VIEUX MOULIN Construction-vente	CA PARIS	28.03.1 1		15 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Solidarité	
07.495	3 – 09.11.07	SCI LES JARDINS DE MANON Construction-vente	CA PARIS	28.03.1 1		15 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Solidarité	
07.497	4 – 14.11.07	SARL OSPINA BAT ASSOCIES Travaux de bâtiment	TGI CRETEIL	04.11.1 0			8 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
07.499	2 – 22.11.07	SARL SERRURERIE MALARD Travaux de bâtiment	COUR DE CASSATION	30.06.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.502	1 – 13.11.07	Agent commercial	TGI LYON	10.06.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.504	4 – 14.11.07	SARL RICF CENTRE OUEST Travaux de bâtiment	CA RENNES	07.10.1 0		Relaxe	
07.506	4 – 14.11.07	SARL USINE SALON Commerce de meubles	TGI LYON	07.01.1 0			6 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
07.511	3 – 23.11.07	SARL MA BATIMENT FRANCE Travaux de bâtiment	TGI BOBIGNY	23.02.1 0			6 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
07.512	3 – 05.10.07	Agent commercial	TGI LYON	15.10.1 0			12 mois de prison avec sursis Aff – Pub
07.519	3 – 23.11.07	SARL SYEL Travaux de bâtiment	TGI BOBIGNY	07.09.1 0		4 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.521	4 – 14.11.07	EURL SKY EVOLUTION Négoce de matériel de bureau	TGI CRETEIL	07.01.1 0		2 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.526	3 – 21.12.07	SARL I.T. RESEAUX Pose de câblages informatiques et téléphoniques	TGI VERSAILLES	15.03.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.532	2 – 22.11.07	Architecte	CA DOUAI	15.03.1 1		8 mois de prison avec sursis	
07.544	1 – 04.12.07	SARL BENEF'AUTOS Négoce de véhicules automobiles	COUR DE CASSATION	10.11.1 0		12 mois de prison avec sursis 6 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
07.553	1 – 04.12.07	SARL GROUPE EDITION FRANCAISE DE PUBLICITE (EFP) Edition et publicité	TGI BOBIGNY	25.06.1 0			12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 12 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
07.559	4 – 14.11.07	EURL JET COM Négoce de matériel informatique	TGI BOBIGNY TGI BOBIGNY	08.04.1 0 09.09.1 0			12 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité 6 mois de prison avec sursis 1 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
07.573	2 – 06.12.07	Négoce de matériel informatique	TGI CRETEIL	18.03.1 0		6 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer 2 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub	
07.589	1 – 11.12.07	SARL GAITH DECO Construction de maisons individuelles	CA PARIS	22.03.1 0		24 mois de prison avec sursis 8 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
07.597	4 – 12.12.07	SARL CESA MECANIQUE SERVICE Fabrication de structures de machines	TGI ABBEVILLE	02.06.1 0		4 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.598	1 – 11.12.07	SARL BHATTI PLUS ELEC Travaux d'électricité	TGI MELUN	13.09.1 0		9 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Pub – Solidarité	
07.624	2 – 20.12.07	Directeur commercial salarié	TGI NANTERRE	22.01.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.627	2 – 20.12.07	SARL CREATIONS Fabrication de vêtements	TGI PARIS	12.04.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.637	4 – 09.01.08	SARL BOLAT Travaux de bâtiment	TGI TOURS	29.04.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.666	3 – 18.01.08	SARL JNK Travaux de bâtiment	TGI BOBIGNY	23.09.1 0		4 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
07.668	2 – 31.01.08	SARL SECURITE Gardiennage – sécurité	CA VERSAILLES	13.04.1 0		15 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
07.669	2 – 17.01.08	SARL SUD AZUR BATIMENT Travaux de bâtiment	TGI NICE	28.05.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.676	2 – 17.01.08	SARL JPB INTERIM Mise à disposition de personnel temporaire	TGI AMIENS	09.03.1 0		3 mois de prison avec sursis Pub – Solidarité	
07.683	4 – 09.01.08	Dirigeant de société	TGI CHALON SUR SAONE	22.02.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.686	4 – 09.01.08	EURL ALPHA INTERIM Agence d'intérim	TGI AVIGNON	03.12.1 0		12 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	
07.693	1 – 22.01.08	SARL Transport routier de béton	TGI EVRY	04.05.1 0			10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
07.697	4 – 23.01.08	SARL PRIMEURS Négoce de fruits et légumes	TGI TOULOUSE	01.12.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub 3 mois de prison avec sursis Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.707	2 – 31.01.08	Dirigeant de société	CA FORT DE FRANCE	06.05.10		3 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub	
07.714	3 – 01.02.08	SARL KEOPS Discothèque	TGI ARGENTAN	04.05.10		2 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
07.718	1 – 22.01.08	Travaux de bâtiment	TGI NANTERRE	25.02.10		10 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.719	3 – 01.02.08	M. : sans profession Mme : dirigeante de sociétés	TGI AIX EN PROVENCE	17.03.10		10 mois de prison avec sursis Aff – Pub 10 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.720	3 – 01.02.08	Travaux de peinture	TGI NICE	29.01.10		9 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
07.725	3 – 15.02.08	Traitement, polissage et entretien des marbres et terres cuites	TGI BAYONNE	30.09.10		4 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
07.727	3 – 01.02.08	SARL PROTECTION SECURITE PRIVEE 2 (PSP 2) Gardiennage – sécurité	CA PARIS	10.11.10		8 mois de prison avec sursis 2 500 € d'amende avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.737	3 – 01.02.08	Bar – glacier	TGI MONTPELLIER	01.12.10		2 000 € d'amende Aff – Pub	
07.752	4 – 20.02.08	SARL GROUPE IMMO-NETT Rénovation immobilière	CA PARIS	09.04.10		14 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
07.762	4 – 06.02.08	SCI CV LES SAPINS BLEUS Construction-vente	COUR DE CASSATION	04.11.10		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.765	2 – 07.02.08	SARL CHEURFA Transport de marchandises	CA CAEN	15.11.10		18 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.768	2 – 31.01.08	SARL ELL'COM Travaux de câblage électrique et téléphonique	TGI NANTERRE	04.02.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.771	1 – 13.02.08	Expert-comptable	TGI AIX EN PROVENCE	21.04.10		10 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.773	1 – 22.01.08	SARL GMC TRANSPORT Transport de marchandises	CA VERSAILLES	02.12.1 0		5 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende avec sursis Aff – Pub	10 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub
			TGI NANTERRE	08.01.1 0			
07.780	1 – 13.02.08	SARL WORLD SECURITY FRANCE Conseil en sécurité et télésurveillance	CA PARIS	09.02.1 0		4 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.783	4 – 06.02.08	SARL JBV IMMOBILIER Transactions immobilières	TGI ALES	19.10.1 0		Relaxe 3 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité 2 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Solidarité	
07.787	4 – 23.01.08	SARL LES AMANDINES Restaurant – karaoké	TGI VERSAILLES	22.11.1 0			4 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
07.791	3 – 15.02.08	Travaux de bâtiment	CA POITIERS	04.03.1 0		1 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.807	2 – 21.02.08	SAS HAUTE FIDELITE FORCE DE VENTE Publicité, promotion et force de vente	CA PARIS	15.02.1 0		10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.826	4 – 20.02.08	M. médecin salarié Mme : pharmacienne	CA PARIS	15.02.1 0		5 mois de prison avec sursis Aff – Pub 5 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.849	4 – 20.02.08	SARL GDD Réalisation, négoce et maintenance de systèmes de sécurité	TGI PARIS	10.03.1 0			4 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
07.854	3 – 29.02.08	SARL LA NUIT Bar – discothèque – location de salles	TGI LIMOGES	07.854		8 mois de prison avec sursis 1 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
07.864	3 – 14.03.08	SARL C.R.P. Négoce d'équipements informatiques	CA PARIS	07.03.1 1		8 mois de prison avec sursis Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.870	2 – 06.03.08	Dirigeant de société	CA AIX EN PROVENCE	23.11.10		5 mois de prison ferme Aff – Pub	
07.872	2 – 06.03.08	Dirigeant de société	CA AIX EN PROVENCE	23.11.10		5 mois de prison ferme Aff – Pub	
07.875	2 – 21.02.08	Expert-comptable	CA BESANCON	01.04.10		3 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub	
07.897	2 – 06.03.08	SARL SOCIETE DES BAUDOTS Discothèque	CA DIJON	20.05.10		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.900	2 – 06.03.08	Travaux de carrelage	TGI THONON LES BAINS	05.10.10			6 mois de prison ferme 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité
07.911	3 – 14.03.08	SARL RENOVATION Travaux de bâtiment	TGI TARASCON	23.02.10		Relaxe	
07.916	2 – 06.03.08	SARL ESPACE HABITABLE Travaux de bâtiment	CA PARIS	20.10.10		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.923	1 – 12.03.08	SARL OFFICE CENTRAL DE GESTIONS ET DE LOCATIONS (OCGL) Agence immobilière	TGI SAINT NAZAIRE	09.03.10			18 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité
07.924	1 – 12.03.08	Dirigeant de société	TGI SAINT NAZAIRE	09.03.10			18 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité
07.925	3 – 14.03.08	SARL A-ESPACE Agence de publicité – gestion de biens immobiliers	TGI BOURG EN BRESSE	10.02.10			12 mois de prison ferme Solidarité
07.938	3 – 14.03.08	Dirigeant de sociétés	TGI MARSEILLE	22.11.10			18 mois de prison avec sursis 30 000 € d'amende Aff – Pub
07.940	4 – 19.03.08	WORLD PERFUMS Ltd Société de doit jersiais Négoce de parfums et produits de beauté	TGI PARIS	07.05.10		Relaxe	
07.962	3 – 28.03.08	Ingénierie – études techniques	TGI AIX EN PROVENCE	01.09.10		Aff – Pub Stage de citoyenneté à accomplir aux frais de l'intéressé	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.966	2 – 03.04.08	TAB EUBUILDING Ltd Société de droit britannique Travaux de bâtiment	CA TOULOUSE	23.02.1 0		3 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité 3 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
07.967	4 – 05.03.08	Travaux de peinture	TGI TOULON	29.03.1 0		6 mois de prison avec sursis	
07.975	2 – 03.04.08	Dirigeante de sociétés	TGI VILLEFRANCHE	01.06.1 0		16 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende 3 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub	
07.977	3 – 28.03.08	Dirigeant de société	TGI RODEZ	12.05.1 0			10 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende 5 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub
07.979	3 – 11.04.08	PODERVAN Ltd Société de droit anglais Travaux de plâtrerie – peinture	TGI VALENCE	16.12.1 0		2 mois de prison avec sursis Solidarité	
07.981	1 – 12.03.08	SARL AMENAGEMENTS ET CONSEILS Commerce de mobilier de bureau	TGI PONTOISE	05.05.1 0		8 mois de prison avec sursis Solidarité	
07.985	4 – 02.04.08	Réalisation de logiciels et vente de matériel informatique sur Internet	TGI MONTPELLIER	07.07.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.1002	2 – 03.04.08	SARL ELA Travaux de bâtiment	TGI PARIS	30.03.1 0		Relaxe 8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.1023	1 – 09.04.08	SARL INSTITUT DE SERVICES D'APPLICATION TECHNIQUE ET D'INGENIERIE DU SUD (ISATIS) Formation professionnelle	TGI GRASSE	05.10.1 0			12 mois de prison ferme 20 000 € d'amende Pub
07.1045	3 – 16.05.08	Restaurant	CA AIX EN PROVENCE	14.12.1 0		6 mois de prison ferme Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.1056	4 – 14.05.08	SARL CAYMAN YACHTING Négoce de bateaux neufs et d'occasion	TGI GRASSE TGI GRASSE	17.02.10 30.03.10			Aff – Pub 6 mois de prison ferme Aff – Pub
07.1057	4 – 14.05.08	Dirigeante de société	TGI GRASSE	30.03.10			6 mois de prison ferme Aff – Pub
07.1058	4 – 14.05.08	Dirigeant de société	TGI GRASSE	17.02.10			12 mois de prison ferme Aff – Pub
07.1067	4 – 16.04.08	Travaux de plâtrerie – peinture	TGI LYON	02.09.10		6 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende Aff – Pub 6 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende Aff – Pub	
07.1068	4 – 16.04.08	SARL MAZHAR Travaux de bâtiment	TGI EVRY	02.03.10			12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
07.1071	1 – 23.04.08	SARL KEMA Travaux de bâtiment	COUR DE CASSATION	12.01.11		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.1072	4 – 16.04.08	SARL FINANCEMENTS ET FORMALITES DES ENTREPRISES Conseil en entreprise	CA PARIS	13.10.10		7 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
07.1075	1 – 23.04.08	Agencement de lieux de vente	TGI AIX EN PROVENCE	17.02.10		15 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.1078	3 – 11.04.08	Consultant en pétrole	COUR DE CASSATION	03.03.10		10 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.1080	3 – 11.04.08	Fabrication de moulages pour tatouage	TGI REIMS	04.05.10			4 mois de prison avec sursis Aff – Pub
07.1081	1 – 23.04.08	EURL SOCIETE TUYAUTERIE MEDITERRANEENNE (STM) Bureau d'études	TGI AIX EN PROVENCE	21.04.10		Relaxe Action publique éteinte	
07.1095	1 – 23.04.08	FIRST WAY Société de droit luxembourgeois Transport de marchandises	CA NIMES	01.10.10		24 mois de prison ferme 10 000 € d'amende Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
07.1107	3 – 16.05.08	SARL BESTART FINANCES ET DEVELOPPEMENT Conseil pour les affaires et la gestion	TGI MULHOUSE	11.03.10		4 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende Pub – Solidarité	
07.1111	1 – 23.04.08	Dirigeant de sociétés	CA PARIS	07.05.10		18 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende Aff – Pub	
07.1112	2 – 17.04.08	Transport de personnes par véhicules sanitaires	TGI SAUMUR	04.02.10		10 mois de prison avec sursis 18 mois de mise à l'épreuve Aff – Pub	
07.1117	1 – 23.04.08	SARL ECTR 44 Prestations de services aux entreprises en matière d'électricité	TGI SAINT NAZAIRE	19.01.10			6 mois de prison avec sursis 12 mois de prison ferme 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité
07.1118	1 – 23.04.08	Dirigeant de société	TGI SAINT NAZAIRE	19.01.10			6 mois de prison avec sursis 12 mois de prison ferme 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité
07.1126	3 – 25.04.08	SARL SOCIETE KARSANTI Travaux de peinture	CA GRENOBLE	13.09.10		6 mois de prison ferme 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
07.1128	3 – 25.04.08	Agent de sécurité salarié	CA PARIS	27.10.10		24 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
07.1140	2 – 12.06.08	SARL DU DOME Agence immobilière	CA PARIS	10.03.10		Relaxe 4 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
08.002	2 – 15.05.08	SARL CHARENTON INTERIM Travail temporaire	CA PARIS	24.06.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.011	2 – 15.05.08	SARL O.G.N. Travaux de bâtiment	TGI RENNES	04.01.10			9 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.016	1 – 07.05.08	SARL PULSAR Confection	CA PARIS	10.05.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.020	4 – 30.04.08	SARL SAMSUN Travaux de bâtiment	TGI RENNES	28.06.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
08.029	4 – 30.04.08	SARL MASTERS GUARD SECURITE PRIVEE Surveillance – gardiennage	TGI CRETEIL	01.03.1 0		4 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	
08.030	2 – 15.05.08	Travaux de terrassment	TGI AIX EN PROVENCE	28.04.1 0		12 mois de prison avec sursis 4 000 € d'amende Aff – Pub	
08.038	4 – 30.04.08	SARL UNIVERS POLYSERVICES Nettoyage de locaux	TGI LILLE	29.10.1 0			10 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.047	3 – 23.05.08	Travaux de peinture	TGI NANTERRE	04.02.1 0			9 mois de prison ferme Aff – Pub
08.051	2 – 29.05.08	SARL RENOBAT Travaux de bâtiment	TGI NANCY	04.10.1 0			8 mois de prison ferme 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité
08.053	3 – 23.05.08	SARL CONSTRUCTION UNIVERSELLE Travaux de bâtiment	TGI MARSEILLE	23.06.1 0		18 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.060	2 – 15.05.08	SARL RACS GARDIENNAGE Surveillance – gardiennage	TGI ORLEANS	20.04.1 0		9 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.070	3 – 06.06.08	SARL AZIATECK Négoce de matériel informatique et de véhicules motorisés	TGI BORDEAUX	25.01.1 0		15 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité 8 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	
08.072	1 – 21.05.08	Consultant formateur	TGI TOULOUSE	18.10.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.077	4 – 14.05.08	EURL AKHOR VOYAGES Agence de voyages	TGI TOURS	09.09.1 0		3 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
08.080	1 – 21.05.08	SARL PSANA Travaux agricoles	TGI TARASCON	05.10.1 0			6 mois de prison avec sursis 6 mois de prison ferme Pub – Solidarité
08.083	3 – 23.05.08	Organisation de soirées dansantes	CA AIX EN PROVENCE	12.10.1 0		24 mois de prison ferme Aff – Pub	
08.087	3 – 06.06.08	SARL T.D.B. Travaux de bâtiment	CA PARIS	17.11.1 0		18 mois de prison ferme 20 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
08.098	2 – 29.05.08	SARL SEAR Ingénierie dans le secteur des travaux de bâtiment	TGI PARIS	28.01.1 0		1 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	12 mois de prison ferme 15 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.106	1 – 18.06.08	SARL ENTREPRISE AMC Travaux de bâtiment	TGI PARIS	14.09.1 0		18 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.107	1 – 18.06.08	Travaux de bâtiment	TGI VALENCE	26.01.1 0		5 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub 6 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende 5 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
08.114	1 – 04.06.08	M. : médecin endocrinologue Mme : médecin salariée	TGI BASSE TERRE	08.01.1 0		3 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende avec sursis Aff – Pub 1 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende avec sursis Aff – Pub	
08.144	2 – 26.06.08	Travaux de bâtiment	TGI AIX EN PROVENCE	17.02.1 0		24 mois de prison avec sursis Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.145	3 – 06.06.08	Recherche de marchés – décoration	TGI TOULON	29.03.1 0		6 mois de prison avec sursis	
08.148	3 – 20.06.08	SARL KENT Travaux de bâtiment	CA PARIS	21.09.1 0		3 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité 8 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
08.152	2 – 12.06.08	SARL STONE COM Négoce de matériel informatique	TGI MELUN	06.01.1 0		12 mois de prison avec sursis Pub – Solidarité	
08.155	2 – 26.06.08	SARL MUS 2 Travaux de bâtiment	TGI TOULOUSE	18.10.1 0			6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
08.159	4 – 25.06.08	Travaux de bâtiment	TGI AIX EN PROVENCE	23.06.1 0			10 mois de prison avec sursis Aff – Pub
08.163	2 – 26.06.08	SARL PISCINES DU LAGON Commerce et installation de piscines	TGI AIX EN PROVENCE	06.01.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.165	3 – 20.06.08	Maître d'œuvre en bâtiment	COUR DE CASSATION	22.09.1 0		5 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
08.167	1 – 10.09.08	SARL GOYAZ INTERNATIONAL Négoce de matériel informatique	CA VERSAILLES	02.03.1 1		18 mois de prison avec sursis 18 mois de prison ferme 30 000 € d'amende Solidarité	
08.170	3 – 20.06.08	SARL SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE PIERRE FICHEUX Expertise comptable	TGI PRIVAS	10.03.1 0		12 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende avec sursis 2 ans de mise à l'épreuve Solidarité	
08.172	1 – 10.09.08	SARL AUBELEC Travaux de bâtiment	CA PARIS	17.06.1 0		12 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.174	4 – 11.06.08	SARL BATELEC Travaux d'électricité	CA PARIS	29.06.1 0		4 mois de prison avec sursis Aff – Pub 12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.181	4 – 25.06.08	SARL AIR TELECOM Commerce de produits télécommunication, d'équipements électroniques et dérivés	TGI PARIS	29.01.1 0			30 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.185	1 – 10.09.08	SARL SEL FACADES Travaux de bâtiment	TGI CLERMONT FERRAND	15.03.1 0			12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
08.188	1 – 18.06.08	SARL ALSACIENNE DE GARDIENNAGE DE SURVEILLANCE ET DE SECURITE Surveillance – gardiennage	CA COLMAR	18.06.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.189	1 – 10.09.08	Travaux de bâtiment	TGI NANTES	10.06.1 0		6 mois de prison avec sursis 2 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub	
08.197	4 – 17.09.08	SARL PACA RAVALEMENT Ravalement de façades et travaux de peinture	TGI NICE	23.04.1 0			12 mois de prison ferme 15 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.199	3 – 12.09.08	Travaux de bâtiment	TGI LYON	30.09.1 0			6 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub
08.217	3 – 12.09.08	SARL RE- NOVATION Travaux de bâtiment	TGI LA ROCHELLE	04.03.1 0			4 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
08.222	3 – 12.09.08	SARL BATIMENT RENOVATION ENTREPRISE (BRE) Travaux de bâtiment	TGI CRETEIL	15.11.1 0			Relaxe
08.223	3 – 12.09.08	SARL PBM ENTREPRISE Travaux de bâtiment	TGI PARIS	24.03.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.224	4 – 25.06.08	SARL EUROPE PROTECTION SECURITE Gardiennage – sécurité	TGI NANTERRE	04.02.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub 18 mois de prison avec sursis 5 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
08.230	4 – 17.09.08	SARL BATI France 95 Travaux de bâtiment	TGI BOBIGNY	02.02.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.232	1 – 08.10.08	SARL PSF INTERNATIONAL Négoce de cartes téléphoniques	CA PARIS	30.06.1 0		10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.234	4 – 17.09.08	Trésorier d'association – acupuncteur – ostéopathe	TGI AVIGNON	14.06.1 0		8 mois de prison avec sursis	
08.251	2 – 18.09.08	SARL SANE Travaux de bâtiment	TGI BOBIGNY	01.09.1 0			3 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité
08.254	2 – 18.09.08	SARL LE NOUVEAU TUTTI FRUTTI Restauration rapide	TGI LILLE	26.03.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
08.271	3 – 26.09.08	SARL EUROPEENNE DE RESTAURATION Restaurant	CA AIX EN PROVENCE	06.10.1 0		12 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	
08.276	1 – 24.09.08	Surveillance – gardiennage	TGI MARSEILLE	15.03.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
08.293	3 – 26.09.08	SARL AGENCE NOUVELLE DE COMMUNICATION DE L'OUEST (ANCO) Prestations publicitaires	TGI SAUMUR	04.02.1 0		4 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.304	1 – 08.10.08	Négoce de véhicules automobiles	TGI VALENCIENN ES	04.11.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.311	1 – 08.10.08	SARL CONSTRUCTION ANATOLYA Travaux de bâtiment	CA NANCY	17.06.1 0		2 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 12 mois de prison avec sursis 2 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub – Solidarité	
08.313	4 – 12.11.08	SARL AUTO SUD IMPORT Négoce de véhicules automobiles	TGI DAX	13.12.1 0		8 mois de prison avec sursis Solidarité 5 mois de prison avec sursis Solidarité	
08.319	2 – 02.10.08	Travaux de bâtiment	TGI BAYONNE	22.06.1 0		9 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende Aff – Pub	
08.320	4 – 15.10.08	SARL INTER CONTINENT Commerce de gros de matériel informatique	TGI PARIS	21.05.1 0		Relaxe	
08.333	1 – 03.12.08	SARL BATI COLOR Travaux de peinture	TGI PARIS	10.02.1 0		9 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.340	1 – 19.11.08	Dirigeant de société	TGI FONTAINEBL EAU	28.02.1 0			6 mois de prison ferme 6 mois de prison avec sursis
08.341	1 – 08.10.08	EURL NET PUBLISHING Vente d'encarts publicitaires	TGI PARIS CA PARIS	04.02.1 0 15.09.1 0		12 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité 8 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
08.342	1 – 08.10.08	Dirigeant de sociétés	CA PARIS	15.09.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
08.343	1 – 08.10.08	EURL JCG COMMUNICATION Vente d'encarts publicitaires	CA PARIS	15.09.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
08.346	2 – 02.10.08	Travaux de bâtiment	TGI AIX EN PROVENCE	17.02.1 0			18 mois de prison avec sursis Aff – Pub

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.353	3 – 10.10.08	SARL SOGEBAT Travaux de bâtiment	TGI PARIS	25.06.1 0			8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
08.370	4 – 15.10.08	Agent commercial, intermédiaire de commerce	TGI METZ	14.10.1 0			6 mois de prison avec sursis Aff – Pub
08.383	2 – 16.10.08	SARL JM SECURITE PRIVEE Surveillance – gardiennage	CA PARIS	17.09.1 0		18 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.389	2 – 16.10.08	Centre équestre, vente de vans et d'articles pour l'équitation	TGI LILLE	27.05.1 0		18 mois de prison avec sursis 8 000 € d'amende Mise à l'épreuve Aff – Pub	
08.390	3 – 24.10.08	SARL 13 N Conseil en communication	TGI PARIS	05.07.1 0			15 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
08.394	2 – 16.10.08	Chirurgien dentiste	TGI TOULON	29.03.1 0		10 mois de prison avec sursis	
08.403	4 – 29.10.08	M. : dirigeant de sociétés Mme : salariée	TGI NANTERRE	03.06.1 0		15 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub	
			CA VERSAILLES	12.11.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
08.417	3 – 14.11.08	SARL PARIS BATIMENTS Travaux de bâtiment	TGI PARIS	04.06.1 0			6 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
08.419	2 – 30.10.08	Travaux de bâtiment	TGI CARCASSON NE	17.02.1 0		3 000 € d'amende	
08.425	3 – 05.12.08	Marchand de biens – Loueur de fonds	TGI ANGOULEME	09.03.1 0		3 mois de prison avec sursis 18 mois de mise à l'épreuve	
08.427	1 – 05.11.08	SARL PACIFIC & CO Réalisation de documents publicitaires et numérisation de documents	TGI PARIS	18.06.1 0		15 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.443	1 – 05.11.08	SARL PURNET 2 Nettoyage	TGI CRETEIL	03.05.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.461	2 – 08.01.09	Gérants de tutelles	TGI NANCY	29.01.10		4 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub 4 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Pub	
08.463	1 – 05.11.08	SARL PACA SECURITE Surveillance – gardiennage	TGI AVIGNON	27.10.10			8 mois de prison ferme 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.475	4 – 12.11.08	SARL CHAUSSURES MAZOYER & CIE Commerce de détail de chaussures	TGI LYON	04.11.10		2 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.481	1 – 19.11.08	SARL SO.CO.ME.TP Travaux de bâtiment	TGI AJACCIO	22.01.10		8 mois de prison ferme Pub – Solidarité	
08.482	1 – 19.11.08	Dirigeant de société	TGI AJACCIO	22.01.10		8 mois de prison ferme Pub – Solidarité	
08.485	1 – 19.11.08	SARL BT MONDE Travaux de bâtiment	TGI PARIS	08.12.10		24 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.509	3 – 14.11.08	SARL ALLIANCE COMPTABILITE EXPERTISE (ACE) Expertise comptable	TGI ANGOULEME	16.02.10		3 mois de prison avec sursis Solidarité	
08.529	1 – 19.11.08	Restaurant	TGI MONTPELLIER	31.03.10		3 mois de prison avec sursis 2 500 € d'amende avec sursis 2 500 d'amende sans sursis Pub	
08.544	4 – 26.11.08	SARL TRANSCORPS Négoce de gros de supports d'enregistrement	TGI HAZEBROUCK	30.06.10		12 mois de prison ferme 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
08.550	3 – 05.12.08	Travaux de bâtiment	CA COLMAR	25.06.10		12 mois de prison avec sursis 6 mois de prison ferme 10 000 € d'amende 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.556	4 – 10.12.08	SARL EST BAT Travaux de bâtiment	TGI METZ	01.07.1 0		8 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
08.558	4 – 26.11.08	SARL W. INTERIM Travail temporaire	CA BORDEAUX	06.04.1 0		3 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.560	2 – 11.12.08	SARL CLAIRE CONSTRUCTION Travaux de bâtiment	TGI PARIS	22.01.1 0		8 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	4 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.561	2 – 11.12.08	Travaux de bâtiment	TGI GRENOBLE	23.02.1 0		4 mois de prison avec sursis 2 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
08.566	4 – 26.11.08	SARL LE COSTARDIER GRIFF + Négoce de produits textiles	TGI PARIS	19.11.1 0		8 mois de prison avec sursis 3 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub – Solidarité	
08.572	1 – 17.12.08	Travaux de bâtiment	TGI NICE	29.01.1 0		8 mois de prison avec sursis 4 mois de prison ferme 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
08.576	1 – 17.12.08	SARL PEINTURE DE PARIS Travaux de bâtiment	TGI PARIS	06.01.1 0			7 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.578	4 – 10.12.08	SARL RESORT CLUB MARKETING GOLDSTAR Promotion immobilière	TGI NICE	25.06.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.584	3 – 05.12.08	Dirigeant de société	TGI LYON	17.12.1 0		8 mois de prison avec sursis 6 000 € d'amende	
08.586	1 – 25.02.09	SARL BATIR PARIS Travaux de bâtiment	CA PARIS	16.12.1 0		15 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Solidarité	
08.589	1 – 17.12.08	Travaux d'étanchéité	TGI TOULON	29.03.1 0		6 mois de prison avec sursis	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.597	4 – 07.01.09	SARL DECO 95 Travaux de bâtiment	TGI PONTOISE	05.05.1 0		15 mois de prison avec sursis Solidarité	
08.601	4 – 10.12.08	SARL SCOTTY Prestations en matière de téléphonie et d'informatique	TGI PARIS	03.06.1 0			4 mois de prison ferme 2 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.609	4 – 10.12.08	SCI CHAMBOURCY BOUVET Location	TGI VERSAILLES	23.03.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.614	3 – 05.12.08	Conseil en informatique	TGI NANTES	14.01.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
08.616	2 – 11.12.08	SARL MUSSAM Restauration et vente de plats à emporter	TGI CRETEIL	27.05.1 0		4 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.626	3 – 19.12.08	SARL CS DEMOLITION Travaux de bâtiment	TGI PARIS	06.04.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
08.627	4 – 07.01.09	SARL M.C.F. POSE Travaux de bâtiment	TGI PARIS	11.06.1 0			12 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.628	4 – 07.01.09	SARL SELBAT Travaux de bâtiment	TGI PARIS	11.06.1 0			8 mois de prison avec sursis 1 500 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.630	2 – 08.01.09	SARL PEINTURE RENOVATION BATIMENT Travaux de bâtiment	TGI PARIS	07.06.1 0			12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
08.638	3 – 16.01.09	Travaux de bâtiment	TGI VALENCE	14.09.1 0			5 000 € d'amende Aff – Pub
08.639	1 – 17.12.08	Sécurité – gardiennage	TGI CHALONS EN CHAMPAGNE	03.11.1 0		12 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Aff – Pub	
08.642	3 – 19.12.08	Montage de rayonnages métalliques	TGI SENS	18.03.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.645	4 – 07.01.09	SARL CONCEPT SECURITE PRIVEE Gardiennage – sécurité	TGI PARIS	31.03.1 0			8 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité 8 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.655	2 – 08.01.09	SARL EUROMEDIA Vente d'espaces publicitaires	TGI PARIS	06.01.1 0			10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
08.665	3 – 16.01.09	SARL STUDIO 45 Production de films pour le cinéma	TGI ORLEANS	22.06.1 0			8 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité
08.672	4 – 21.01.09	SAS PARFUMS EUROLUX Commerce de produits de parfumerie et de cosmétique	TGI PARIS	13.09.1 0			24 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité
08.673	4 – 21.01.09	SAS INTERNATIONAL SELECTIVE PERFUMES Commerce de produits de parfumerie et de cosmétique	TGI PARIS	13.09.1 0			24 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité
08.675	3 – 16.01.09	SARL EBTP Travaux de bâtiment	TGI EVRY	30.03.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.676	4 – 21.01.09	SARL NET EURO CLEAN Nettoyage industriel	TGI PONTOISE	08.06.2 0		8 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	
08.677	3 – 16.01.09	ASSOCIATION PRODUCTION ANIMATION CENTER DANCE (PACD) Organisation d'activités diverses du spectacle	TGI CAEN	27.04.1 0		6 mois de prison avec sursis 1 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.678	1 – 03.02.09	SARL WINTECH Négoce de matériel informatique	TGI CRETEIL	01.03.10			4 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
08.680	4 – 21.01.09	SARL CONSTRUCTION ET MACONNERIE GENERALE (CMG) Travaux de bâtiment	TGI MONTARGIS	08.07.10		8 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
08.690	2 – 22.01.09	SARL SJ PEINTURE Travaux de peinture	TGI PARIS	05.02.10			15 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.691	4 – 04.02.09	SARL AUTHENTIC AUTOMOBILES Négoce de véhicules automobiles	TGI PARIS	24.06.10			12 mois de prison avec sursis 18 mois de prison ferme 15 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.692	4 – 01.04.09	SARL RENOGLOBE Travaux de peinture	TGI PARIS	27.10.10			3 mois de prison avec sursis Aff – Pub
08.699	3 – 30.01.09	Travaux de bâtiment	TGI LONS LE SAUNIER	10.03.10		1 000 € d'amende Aff – Pub	
08.709	2 – 22.01.09	Dirigeant de société	TGI PARIS	10.11.10		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
08.715	3 – 30.01.09	SARL MAISON MODERNE Construction de maisons individuelles	CA AMIENS	16.02.11		12 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende 5 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	
08.719	2 – 05.02.09	Travaux de bâtiment	TGI NANTERRE	04.02.10			8 mois de prison ferme Aff – Pub
08.720	4 – 18.02.09	SARL SONNY BAT Travaux de bâtiment	TGI PARIS	21.06.10			12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
08.724	3 – 30.01.09	SARL TGO Travaux de bâtiment	TGI PARIS	01.04.10			12 mois de prison avec sursis 1 500 € d'amende Aff – Pub – Solidarité 3 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.734	4 – 18.02.09	Travaux de peinture	TGI NANTERRE	02.09.1 0			10 mois de prison avec sursis Aff – Pub
08.745	4 – 04.03.09	EURL CIRCUIT DE RUMILLY Exploitation d'un circuit de karting et prestations accessoires	TGI ANNECY	19.03.1 0		4 mois de prison avec sursis Pub	
08.749	2 – 19.02.09	Travaux de peinture	TGI PARIS	12.02.1 0			15 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende Aff – Pub
08.753	1 – 25.03.09	SARL ANTC Travaux de bâtiment	TGI PARIS	06.01.1 0			15 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
08.755	1 – 11.02.09	Travaux de bâtiment	TGI BOURGOIN JALLIEU	10.02.1 0		10 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
08.759	4 – 18.02.09	Travaux de bâtiment	TGI GRENOBLE	23.02.1 0		3 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
08.773	4 – 04.02.09	SARL AP INTERIM Travail intérimaire non agricole et agricole	TGI AGEN	05.05.1 0		3 mois de prison ferme 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
08.775	3 – 13.02.09	SARL CANON PROTECTION SECURITE PRIVEE (CPSP) Gardiennage	CA PARIS	25.05.1 0		15 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	
08.776	1 – 11.02.09	SARL KOC- DECONSTRUCTION devenue SARL K-D Travaux de bâtiment	TGI PARIS	25.06.1 0		14 mois de prison avec sursis 10 mois de prison ferme 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
08.777	4 – 18.02.09	SARL PROJECTION 2004 Travaux de bâtiment	TGI PARIS	19.02.1 0		8 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
08.778	1 – 11.02.09	SARL GROUPE OCCITANE SECURITE Gardiennage – surveillance	TGI BEZIERS	25.06.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.790	1 – 25.02.09	SARL BAT LOGISTIQUE Travaux de bâtiment	TGI CRETEIL	18.02.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.802	1 – 25.02.09	SARL QUALITE EXPRESS FRANCE Usinage, tri et contrôle de pièces pour l'industrie	CA METZ	20.01.1 1		6 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
08.826	4 – 18.02.09	SARL RIBEIRO LOCATION ENVIRONNEMENT (RLE) Location de matériel de travaux publics et terrassment	TGI EVRY	02.03.1 0			15 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
08.830	1 – 11.03.09	SARL ALL TECH SYSTEMS Négoce de gros de composants et de matériel informatique	COUR DE CASSATION	17.11.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.838	4 – 27.05.10	SARL AZIATEK Négoce de matériel et de composants informatiques	TGI EVRY	25.05.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.841	2 – 05.03.09	HERBAFAM Société de droit andorran Négoce de produits de parapharmacie par Internet	CA LIMOGES	13.04.1 1		5 000 € d'amende	
08.844	3 – 27.02.09	SARL MELROSE Commerce de gros de vêtements	TGI PARIS	10.11.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.849	3 – 27.02.09	Conseil en gestion et informatique	TGI NANTERRE	15.10.1 0		8 mois de prison avec sursis 2 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub	
08.852	3 – 27.02.09	M. : salarié Mme : exploitante forestière	TGI ALENCON	15.04.1 0		6 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende 12 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende	
08.854	3 – 27.02.09	M. : exploitant forestier Mme : salariée	TGI ALENCON	15.04.1 0		12 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende 6 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende	
08.864	Pl. – 30.04.09	Réparation de véhicules automobiles et vente de carburant	TGI MARSEILLE	10.11.1 0			6 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Aff – Pub

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.873	3 – 13.03.09	SAS TRAMBERT Discothèque	TGI MONTBRISON	06.05.1 0		Relaxe	
08.876	4 – 04.03.09	SARL ATES CENTER Commerce de meubles et alimentation générale	TGI LIMOGES	03.09.1 0		6 mois de prison avec sursis 1 000 € d'amende Aff – Pub Relaxe	
08.883	2 – 14.05.09	SARL MIV SERVICES Négoce de matériel informatique et de téléphonie	TGI PARIS	06.10.1 0			8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
08.887	3 – 10.04.09	Travaux de bâtiment	TGI VERSAILLES	06.09.1 0			5 000 € d'amende Aff – Pub
08.890	4 – 04.03.09	Maîtrise d'œuvre, travaux de bâtiment et marchand de biens	TGI COLMAR	03.08.1 0		9 mois de prison ferme 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
08.895	4 – 18.03.09	EURL PROMOGEST Marchand de biens – lotisseur	TGI BOURGOIN JALLIEU	20.10.1 0			9 mois de prison avec sursis Pub – Solidarité
08.913	2 – 19.03.09	EURL CYBER REALISM Créations artistiques	TGI PARIS	21.06.1 0		10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.914	2 – 19.03.09	Dirigeant de société	TGI PARIS	21.06.1 0		10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.917	1 – 08.04.09	TWC Société de droit espagnol Négoce de produits technologiques et électroménagers	TGI PARIS	16.06.1 0			24 mois de prison ferme Aff – Pub 36 mois de prison ferme Aff – Pub
08.918	1 – 08.04.09	SARL MULTIMEDIA BUREAUTIQUE Négoce de produits bureautiques, multimédia et électroniques	TGI PARIS	05.02.1 0			12 mois de prison avec sursis 12 mois de prison ferme 30 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.920	4 – 18.03.09	Avocat	TGI NICE	23.04.1 0			18 mois de prison ferme 15 000 € d'amende Aff – Pub
08.927	2 – 05.03.09	Travaux de bâtiment	TGI LIMOGES	03.09.1 0		6 mois de prison avec sursis 500 € d'amende Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.931	2 – 19.03.09	Récupération de métaux	TGI BESANCON	18.06.1 0		10 000 € d'amende Aff – Pub	
08.937	2 – 14.05.09	Dirigeant de société	TGI BESANCON	08.09.1 0			12 mois de prison ferme 5 ans de privation des droits civils et civiques Pub
08.942	3 – 13.03.09	Travaux de bâtiment	CA NANCY	09.03.1 1		3 mois de prison avec sursis	
08.953	1 – 25.03.09	Travaux de plâtrerie	TGI EVRY	30.03.1 0			6 mois de prison ferme Aff – Pub 10 mois de prison avec sursis Aff – Pub
08.955	1 – 11.03.09	SARL TECHNIBATIX Travaux de bâtiment	TGI BOURG EN BRESSE	27.04.1 0		12 mois de prison ferme 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub Relaxe	
08.960	3 – 13.03.09	SARL ORCHIDEE D'ANGKOR Commerce de gros de fleurs coupées	TGI CRETEIL	08.02.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.962	3 – 13.03.09	EURL SAP MAILLOT Commerce de matériel et de vêtements de sport, aliments et produits diététiques	TGI PARIS	21.06.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
08.972	1 – 11.03.09	SARL CARMES DEVELOPPEMENT FINANCES (CADEFI) Placement de capitaux mobiliers et négoce de véhicules automobiles	CA TOULOUSE	21.09.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
08.978	4 – 18.03.09	SARL TREMA Discothèque	TGI SAUMUR	04.02.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub 8 mois de prison avec sursis Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
08.983	4 – 27.05.09	SOCIETE INTERNATIONALE DE TRANSPORTS EXPRESS (SITEL) Société de droit britannique Transport de marchandises	TGI PARIS	20.05.10			6 mois de prison ferme 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
08.987	3 – 15.05.09	SARL I.D.B. BATIMENT Travaux de bâtiment	TGI PARIS	06.01.10			4 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
08.995	4 – 01.04.09	SARL ZEMMOUR CONSTRUCTION Travaux de bâtiment	TGI NIMES	17.09.10		6 mois de prison avec sursis Solidarité	
08.997	2 – 02.04.09	SARL RENOVATION DE FRANCE Travaux de bâtiment	TGI NANTERRE	10.06.10		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	8 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
08.1011	4 – 01.04.09	SARL COK MING Restaurant	CA PARIS	08.02.00		Relaxe Relaxe	
08.1014	3 – 10.04.09	Négoce de consommables et de matériels informatiques	TGI ARRAS	08.07.10		8 mois de prison avec sursis 8 000 € d'amende Aff – Pub	
09.006	2 – 16.04.09	EURL TC PLATRIERIE Travaux de bâtiment	TGI GUERET	04.02.10		1 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
09.007	2 – 16.04.09	Dirigeant de société	TGI GUERET	04.02.10		3 000 € d'amende Aff – Pub	
09.023	2 – 16.04.09	SARL PRIMOBAT Travaux de bâtiment	TGI PARIS	28.05.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.029	1 – 03.06.09	SARL CB Travaux de bâtiment	TGI PARIS	05.03.10		2 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
09.030	1 – 22.04.09	SARL BARDET Travaux de bâtiment	TGI PARIS	01.02.10		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
09.032	1 – 22.04.09	Travaux de bâtiment	TGI TOULON	15.11.1 0		12 mois de prison avec sursis 30 000 € d'amende Aff – Pub	
09.034	4 – 15.04.09	Designer	TGI PARIS	15.01.1 0		5 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
09.036	4 – 15.04.09	SARL COLLET LO Travaux de bâtiment	TGI PARIS	11.02.1 0			9 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.038	2 – 16.04.09	SARL PLACE DU MARCHE Café restaurant, glacier, vente de vin à emporter	TGI LIBOURNE	25.05.1 0		2 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.040	3 – 10.04.09	SARL COLISEUM Conseil	TGI PARIS	24.09.1 0		2 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.046	1 – 22.04.09	SARL ARMANAH Travaux de bâtiment	TGI PARIS	18.02.1 0		12 mois de prison avec sursis 2 500 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
09.047	2 – 16.04.09	Infirmier	TGI PARIS	14.09.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
09.052	2 – 16.04.09	Travaux de bâtiment	TGI NICE	23.04.1 0			12 mois de prison ferme 15 000 € d'amende Aff – Pub
09.058	3 – 24.04.09	SARL SCB ETANCHEITE Travaux d'étanchéité, bardage	CA REIMS	15.03.1 1		5 ans d'interdiction d'exercer Pub – Solidarité	
09.062	1 – 22.04.09	SARL BRM Travaux de bâtiment	TGI PARIS	22.06.1 0			6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
09.065	4 – 27.05.09	SARL BALTA Travaux de bâtiment	TGI PARIS	19.02.1 0		10 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
09.070	4 – 13.05.09	SARL B & S BAY REFECTION Travaux de bâtiment	TGI PARIS	07.05.1 0		8 mois de prison ferme 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité 5 mois de prison avec sursis Aff – Pub	Relaxe

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
09.071	4 – 13.05.09	SARL IMC Construction de maisons individuelles	TGI PARIS	18.03.1 0			18 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité 18 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.073	3 – 24.04.09	SARL EOLE Restaurant	TGI ROCHEFORT	25.05.1 0		1 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	
09.079	1 – 06.05.09	SARL GEOBAT Travaux de bâtiment	CA PARIS	08.09.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.089	2 – 11.06.09	SARL CDT BAT Travaux de bâtiment	TGI PARIS	19.03.1 0			24 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité 18 mois de prison avec sursis 8 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.095	1 – 17.06.09	TOP SILVER Ltd Société de droit hong kongais Négoce de composants et autres équipements électroniques	TGI PARIS	10.02.1 0			36 mois de prison ferme 30 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.098	3 – 05.06.09	SOCIETE DE RENOVATION ET D'AMENAGEMENT INTERIEUR (SRAI) Société de droit portugais Travaux de bâtiment	TGI NANTERRE	02.09.1 0			8 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
09.106	4 – 10.06.09	SARL SOCIETE GENERALE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE ET MONTAGE (SO.G.T.IM) Travaux de sidérurgie et de métallurgie	TGI MARSEILLE	08.02.1 0		4 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
09.109	2 – 25.06.09	SARL LIB SECURITE PRIVEE Surveillance – gardiennage	TGI NANTERRE	02.09.1 0			12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
09.128	2 – 25.06.09	SARL BCMP Travaux de bâtiment	TGI PARIS	16.12.1 0		8 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende Solidarité	
09.129	4 – 13.05.09	SARL PGSP Travaux de bâtiment	TGI PARIS	04.02.1 0			15 mois de prison avec sursis 15 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.139	2 – 25.06.09	Gardiennage	TGI EVRY	23.11.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
09.143	3 – 05.06.09	SARL NORD BAT Travaux de bâtiment	TGI PARIS	22.11.1 0			9 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
09.157	2 – 28.05.09	Dirigeant de société	TGI STRASBOUR G	05.03.1 0		6 mois de prison ferme 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
09.161	2 – 28.05.09	SARL VERITRONIC INTERNATIONAL Commerce de gros et installation de matériel électrique et électronique	TGI EVRY	12.10.1 0		15 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
09.165	1 – 03.06.09	SARL BATPLUS Travaux de bâtiment	TGI PARIS	29.01.1 0		9 mois de prison avec sursis 8 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
09.167	4 – 27.05.09	SARL CAR IN Négoce de véhicules automobiles	TGI PARIS	16.04.1 0			9 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.169	2 – 28.05.09	SARL PETER SCHEEDE STUDIO Production et distribution d'images et de concepts tels que films cinématographiques	TGI ANGOULEME	18.05.1 0		2 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.174	4 – 27.05.09	Architecte	TGI CLERMONT FERRAND	18.10.1 0			4 mois de prison ferme Aff – Pub

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
09.183	4 – 27.05.09	EURL GPVF Conseil en publicité	TGI PARIS	25.06.1 0			3 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
09.184	4 – 27.05.09	Dirigeant de sociétés	TGI PARIS	25.06.1 0			3 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
09.186	4 – 10.06.09	EURL ERTUI Travaux de bâtiment	TGI PARIS	10.09.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	5 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
09.194	1 – 03.06.09	Médecin gynécologue	TGI BOURG EN BRESSE	16.03.1 0		Relaxe	
09.200	4 – 10.06.09	SARL APRD Travaux de bâtiment	TGI PARIS	05.03.1 0		8 mois de prison avec sursis 2 500 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
09.213	2 – 11.06.09	SARL AGENCE PRIVEE GENERALE SECURITE Gardiennage	TGI PARIS	27.10.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub	15 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.215	1 – 17.06.09	EURL VERA DATA Négoce de matériel informatique et téléphonique et officine de facturation	TGI PARIS	16.11.1 0		18 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.232	4 – 24.06.09	SARL SOCIETE EUROPEENNE DE DECORATION (SEDECOR) Travaux de bâtiment	TGI PARIS	19.03.1 0			10 mois de prison ferme 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.234	4 – 10.06.09	SARL WORKS Travail temporaire	TGI PARIS	03.11.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.243	3 – 19.06.09	SARL AGH INTERNATIONAL Transport de marchandises	TGI PARIS	04.06.1 0		Relaxe	1 mois de prison avec sursis Aff – Pub
09.254	2 – 25.06.09	SARL GT BATIMENT Travaux de bâtiment	TGI PARIS	14.10.1 0			18 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
09.258	4 – 16.09.09	SARL CANAP'AFFAIRES Commerce de détail de meubles	TGI CRETEIL	21.06.1 0		3 mois de prison avec sursis 500 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
09.270	3 – 06.11.09	SARL BAT-POL Travaux de bâtiment	TGI PARIS	22.11.1 0			6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
09.301	4 – 16.09.09	SARL YANG FORCE Gardiennage – sécurité	TGI NANTERRE	01.10.1 0		4 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.302	2 – 17.09.09	Travaux de bâtiment	TGI PARIS	19.03.1 0		18 mois de prison avec sursis 13 000 € d'amende Aff – Pub	
09.308	2 – 17.09.09	SARL PAREJA-TOR Travaux de bâtiment	TGI PARIS	07.06.1 0		900 € d'amende avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.311	3 – 11.09.09	SARL AVENIR Négoce et confection de tout produit textile	TGI PARIS	22.10.1 0			12 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.319	3 – 25.09.09	SARL BARDAN Travaux de bâtiment	TGI PARIS	27.10.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.328	1 – 23.09.09	SARL PLAKIS Travaux de bâtiment	TGI PARIS	24.11.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité 5 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.333	4 – 14.10.09	EURL PARTENAIRES Gestion de supports publicitaires	TGI PARIS	28.06.1 0			12 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
09.337	3 – 25.09.09	Conseil pour les affaires et la gestion	TGI PARIS	03.03.1 0			18 mois de prison avec sursis 20 000 € d'amende Aff – Pub
09.339	4 – 14.10.09	Négoce de gros de boissons	TGI STRASBOUR G	07.05.1 0		6 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
09.356	4 – 14.10.09	EURL PANAUX Travaux de bâtiment	TGI PARIS	15.12.1 0			18 mois de prison avec sursis Solidarité 4 mois de prison avec sursis Solidarité
09.365	2 – 29.10.09	SARL YAVRUM Négoce de métaux précieux et de bijoux	TGI PARIS	18.06.1 0			7 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.366	2 – 29.10.09	EURL EMC CONSTRUCTION Travaux de bâtiment	TGI GRENOBLE	28.09.1 0		12 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub	
09.372	3 – 09.10.09	Travaux de bâtiment	TGI PARIS	03.11.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
09.382	2 – 29.10.09	SARL ESP Travaux de bâtiment	TGI PARIS	24.09.1 0			18 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
09.386	3 – 09.10.09	SARL SOCIETE BATIMENT MURS ET SOLS Travaux de bâtiment	TGI PARIS	16.12.1 0		24 mois de prison avec sursis 6 000 € d'amende Solidarité 12 mois de prison avec sursis 3 000 € d'amende Solidarité	
09.393	1 – 21.10.09	SARL GARDIENNAGE INTERVENTION SECURITE PRIVEE (GISP) Gardiennage	TGI PARIS	24.11.1 0			10 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.395	2 – 29.10.09	SARL EXO AFRIQUE Commerce de détail de produits alimentaires	TGI PARIS	08.11.1 0			4 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
09.427	3 – 09.10.09	EURL DC INTERNATIONAL Négoce de produits textiles	TGI PARIS	18.10.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
09.436	1 – 07.10.09	SARL MULTI SERVICES INTERNATIONAL LIFT Installation, entretien, réfection et rénovation d'ascenseurs	TGI NICE	26.11.1 0			36 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
09.446	1 – 07.10.09	Infirmier libéral	TGI SARREGUEMI NES	04.10.1 0			6 mois de prison avec sursis Pub

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
09.452	4 – 14.10.09	Agent commercial en publicité	TGI SENLIS	11.10.10		3 000 € d'amende Pub	
09.463	1 – 04.11.09	Dirigeant de sociétés	TGI NANTERRE	02.09.10			12 mois de prison ferme Aff – Pub
09.468	3 – 23.10.09	SARL MCIFRANCE Apporteur d'affaires – courtage	CA PARIS	11.03.11		18 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.469	3 – 23.10.09	Agent commercial	TGI PARIS	28.06.10			12 mois de prison ferme Aff – Pub
09.470	1 – 04.11.09	SARL SAPHIR BATIMENT devenue SAFIR BATIMENT Travaux de bâtiment	TGI PARIS	02.11.10			12 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
09.490	2 – 29.10.09	SARL EMBALLAGES CCH Emballage, mise en containers, déménagements	TGI NANTERRE	24.06.10		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.526	1 – 21.10.09	SARL MISSION L'INTERIM Travail temporaire	TGI PARIS	11.06.10			18 mois de prison ferme 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.546	2 – 12.11.09	SARL DABA SECURITE PRIVEE Gardiennage – sécurité	TGI CRETEIL	17.05.10			5 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
09.555	1 – 18.11.09	SARL MAZZAR Travaux de bâtiment	TGI PARIS	13.09.10			24 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
09.567	1 – 18.11.09	SARL LGO PROTECTION SECURITE PRIVEE Gardiennage – sécurité	TGI PARIS	23.09.10		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.569	1 – 18.11.09	SARL PRIMA Gardiennage – sécurité	TGI CRETEIL	27.05.10		10 000 € d'amende Aff – Pub	
09.571	3 – 04.12.09	FRANDOMI Société de droit britannique Importation et diffusion de produits manufacturés à vertu thérapeutique	TGI CHARTRES	25.10.10		5 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
09.574	1 – 18.11.09	SARL CAFE TERMINUS LYON Restaurant	TGI PARIS	18.06.10		6 mois de prison avec sursis 5 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
09.580	3 – 20.11.09	Travaux agricoles	TGI ORLEANS	23.11.10		Relaxe	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
09.626	2 – 10.12.09	SARL CENTRE D'ENSEIGNEMENT MARITIME FLUVIAL ET ROUTIER DE LA MEDITERRANEE (CEMFRM) Bateau école	TGI PERPIGNAN	18.11.10		10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	
09.629	4 – 09.12.09	SARL SOPAR Travaux de bâtiment	TGI PARIS	22.10.10		12 mois de prison avec sursis 3 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub – Solidarité	
09.630	1 – 02.12.09	EURL ACCESS PRODUCTION Prestations de services dans le secteur de la publicité	TGI PARIS	08.09.10			18 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
09.631	1 – 02.12.09	Dirigeant de société	TGI PARIS	08.09.10			18 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
09.632	4 – 09.12.09	SARL ACHA devenue SARL LYBAT Travaux de bâtiment	TGI PARIS	05.07.10			18 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
09.633	2 – 10.12.09	SARL GARDIENNAGE PROTECTION SECURITE INTERVENTION PRIVEE (GA.P.S.I PRIVEE) Gardiennage	TGI TOURS	04.11.10		Relaxe 6 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	
09.642	2 – 12.11.09	SARL FRANCE PALETTES Négoce de palettes et tous types d'emballages	TGI CRETEIL	09.12.10			24 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
09.648	4 – 09.12.09	SARL INTERTRADE FRANCE Négoce de caravanes et de véhicules automobiles	TGI CARCASSONNE	20.10.10		3 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
09.650	1 – 16.12.09	Travaux de bâtiment	TGI CLERMONT FERRAND	29.11.10		4 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
09.666	3 – 18.12.09	SARL GAZI Travaux de bâtiment	TGI ANGERS	16.06.10		12 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
09.674	3 – 18.12.09	M. : salarié et dirigeant de sociétés Mme : salariée	TGI PARIS	13.10.1 0		24 mois de prison avec sursis Aff – Pub 10 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
09.676	1 – 16.12.09	SARL BCEI Travaux d'étanchéité, couverture, bardage	TGI PARIS	29.10.1 0		12 mois de prison avec sursis 6 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité	
09.689	4 – 06.01.10	Expert-comptable	TGI ORLEANS	02.12.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
09.703	4 – 03.02.10	EURL CELESTINE Commerce de vêtements	TGI PARIS	25.11.1 0			6 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
09.723	1 – 13.01.10	SAS VERSO IMPRESSION Imprimerie – arts graphiques	TGI LIMOGES	07.06.1 0			12 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.742	1 – 13.01.10	Agent commercial	TGI PARIS	10.11.1 0		12 mois de prison avec sursis 2 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub	
09.752	3 – 15.01.10	Travaux de bâtiment	TGI VIENNE	11.05.1 0		6 mois de prison avec sursis 3 ans d'interdiction d'exercer Aff – Pub	
09.756	1 – 13.01.10	SARL BATI CONSTRUCTION Travaux de bâtiment	TGI EVRY	05.10.1 0		12 mois de prison avec sursis 1 500 € d'amende Aff – Pub	
09.757	1 – 13.01.10	Dirigeant de société	TGI EVRY	05.10.1 0		12 mois de prison avec sursis 1 500 € d'amende Aff – Pub	
09.782	2 – 21.01.10	SAS MONDIACEPES Négoce de produits alimentaires	TGI CLERMONT FERRAND	22.11.1 0		8 mois de prison avec sursis 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
09.786	2 – 04.02.10	Exploitant d'hôtels sociaux	TGI PARIS	02.11.1 0		12 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
09.792	1 – 27.01.10	SARL SCRAAL Fabrication et commercialisation de maisons à ossature bois	TGI MONTARGIS	28.10.1 0		6 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
09.806	3 – 26.02.10	SC SUZON Gestion, administration, acquisition, construction et vente de biens immobiliers	TGI DIJON	09.11.1 0		5 000 € d'amende Solidarité	
09.807	3 – 26.02.10	SARL FP TRANSACTIONS Marchand de biens	TGI DIJON	09.11.1 0		5 000 € d'amende Solidarité	
09.874	4 – 17.02.10	SARL POWER CONTROL SECURITY Sécurité et gardiennage	TGI PARIS	08.11.1 0			6 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
09.879	2 – 04.02.10	Agent commercial	TGI PARIS	04.10.1 0			12 mois de prison ferme Aff – Pub
09.928	1 – 10.02.10	SARL DENIS H Commerce de gros de textile	TGI PARIS	02.11.1 0			12 mois de prison ferme Aff – Pub – Solidarité
09.937	3 – 12.02.10	EURL GAD Travaux de bâtiment et distribution de prospectus publicitaires	TGI PARIS	11.11.1 0			8 mois de prison ferme 10 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité
09.950	2 – 04.03.10	Travaux de bâtiment	TGI MARSEILLE	22.09.1 0		8 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
09.952	4 – 17.03.10	Travaux publics	TGI MARMANDE	21.10.1 0		2 000 € d'amende Aff – Pub	
09.976	1 – 10.03.10	SARL BATY'SOL Travaux de bâtiment	TGI PARIS	04.10.1 0			10 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
09.982	4 – 03.03.10	Forain sans domicile fixe	TGI AMIENS	24.11.1 0		6 mois de prison avec sursis Aff – Pub	
09.996	4 – 03.03.10	SARL URGENCE SECURITE PRIVEE GARDIENNAGE (USPG) Sécurité – gardiennage	TGI PARIS	18.10.1 0			8 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité
10.016	4 – 31.03.10	Montage de charpentes métalliques	TGI AUCH	16.12.1 0		6 mois de prison avec sursis 2 ans de mise à l'épreuve Aff – Pub	
10.020	4 – 31.03.10	SARL NZ DECOR ET COMPAGNIE Travaux de bâtiment	TGI PARIS	03.11.1 0		Relaxe	6 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité

Identification de l'affaire			Jugement				
Numéro	Section d'examen	Dénomination Activité	Tribunal	Date	Personnes condamnées	Définitif	Défaut
10.030	3 – 26.03.10	SARL TTBI Travaux de bâtiment	TGI PARIS	16.12.1 0		4 mois de prison avec sursis Solidarité	6 mois de prison avec sursis Solidarité
10.031	4 – 31.03.10	SARL LE PAIN CHAURIEN Boulangerie – pâtisserie	TGI CARCASSON NE	15.09.1 0		3 mois de prison avec sursis 2 000 € d'amende Aff – Pub – Solidarité	
10.032	2 – 25.03.10	SARL ALPHA DISTRIBUTIONS Messagerie photo	TGI PARIS	10.12.1 0		3 mois de prison avec sursis Aff – Pub – Solidarité	

M. Éric Ginter, avocat associé, STC Partners

STC Partners
Société d'Avocats



Présentation STC Partners

Sénat

Commission d'enquête sur la fraude
et l'évasion fiscales internationales

Auditions du 5 juin 2012

Eric Ginter
Avocat Associé STC Partners
Professeur associé à l'Université
de Bourgogne

Passion for your excellence.

171 Bd Haussmann 75008 Paris - Tel +33 (0)1 53 53 30 30 - Fax +33 (0)1 53 53 30 53 - www.stcpartners.fr
Association d'avocats inscrite au barreau de Paris SELARL
STC Partners est membre pour la France du réseau Tax KPMG

Présentations

1 – Du Cabinet

- Cabinet d'Avocats fondé en 2005 par des anciens d'Arthur Andersen
- Composé pour moitié de juristes et pour moitié de fiscalistes
- Spécialisé dans le conseil juridique et fiscal des dirigeants et cadres d'entreprises
- Membre du réseau KPMG (pour la fiscalité)

2 – De l'intervenant

- Administrateur civil à la DGI (1982-1992) en charge notamment du bureau CF2 (coordination du contrôle fiscal)
- Avocat depuis 1992 (fiscalité des dirigeants d'entreprises, fiscalité européenne, assistance en contentieux fiscaux)
- Professeur associé à l'Université de Bourgogne (2008) : fiscalité internationale

STC Partners
Société d'Avocats

Introduction

Pour les personnes physiques, l'optimisation fiscale internationale qui peut parfois être assimilée à de la fraude ou à de l'évasion fiscale, revêt essentiellement deux aspects :

- La détention d'avoirs non déclarés à l'étranger (I) ;
- La délocalisation dans les pays fiscalement plus attractifs que la France (II).

Nous examinerons successivement les caractéristiques de ces deux phénomènes ainsi que les moyens mis en œuvre par notre administration pour sanctionner et prévenir d'éventuels abus.

I – La détention d'avoirs à l'étranger

Un phénomène dont la procédure de régularisation a permis de mesurer l'ampleur.

A – Origines de cette situation

Dans de nombreux cas : contexte historique ou familial.

Objectifs recherchés :

- Stabilité et protection d'une épargne « de secours » (faible rendement en général) ;
- Bénéficier d'instruments d'épargne diversifiés ou plus souples que ceux qui peuvent exister en France ;
- Se soustraire à certaines obligations fiscales (ISF et droits de succession notamment).

B – Les mesures adoptées pour lutter contre cette situation

1 – Obligations déclaratives

- Renforcement des sanctions pour non-déclaration de comptes bancaires et de contrats d'assurance-vie à l'étranger ;
- Adoption d'une législation visant spécifiquement les « trusts » Anglo-Saxons assortie d'obligations particulières pour les « trustees » ;
- Taxe de 3% sur les immeubles détenus en France par structures étrangères interposées (art. 990 D et suivants du CGI).
- Mesures « ciblées » visant les sociétés de portefeuille (art. 123 bis) les « rent a star company » (art. 155 A) et de façon générale les structures localisées dans les ETNC.

2 – Coopération internationale

Changement de perspective très net depuis quelques années : l'accent est mis sur l'échange d'informations plus que sur la lutte contre la sous-imposition :

- Développement et systématisation de l'échange d'informations au sein des Etats-membres de l'Union Européenne et entre pays de l'OCDE ;
- Signature de conventions limitées à l'échange d'informations (≠ doubles impositions) avec des Etats à faible pression fiscale ;
- Suivi de l'effectivité de ces conventions par le groupe constitué au sein de l'OCDE ;
- Extension des pouvoirs de contrôle de l'administration lorsqu'est mise en œuvre une procédure d'échange de renseignements.
- Création d'une « police fiscale » chargée de lutter contre la grande fraude et dotée de pouvoirs d'investigation particuliers.

3 – Procédure de régularisation spontanée

Elle constitue la contrepartie nécessaire du renforcement des pouvoirs d'investigation de l'administration :

- Ne constitue pas une amnistie (la totalité des droits légalement dus est payée) ;
- Se limite à une remise (partielle) des pénalités (AMLF) ;
- Permet aux contribuables « de bonne foi » de sortir de situations complexes et, le cas échéant, de rapatrier les fonds situés à l'étranger et à l'administration de recouvrer des recettes supplémentaires (ISF, IR, successions) ;
- Caractère excessivement informel de cette procédure : interrogations sur sa pérennité ainsi que sur les conditions de régularisation appliquées par l'administration ; risques de divergences dans l'application de ces mesures en l'absence d'un traitement centralisé.

II – La délocalisation dans des pays fiscalement plus attractifs

Un phénomène autrefois marginal qui s'est très sensiblement accentué depuis une quinzaine d'années.

A – Origines de cette situation

Un contexte qui se prête aux transferts de résidence : globalisation des échanges, création de « l'Eurozone », réaffirmation par la CJUE du principe de liberté d'établissement, y compris pour des raisons fiscales ;

L'absence d'harmonisation fiscale entre les Etats : crée d'évidentes opportunités pour les personnes physiques, certains régimes fiscaux étrangers ayant pour objet manifeste de renforcer l'attractivité fiscale des Etats qui les instituent.

Dans la perspective d'une gestion patrimoniale sur une longue période (20 à 30 ans), la stabilité des règles juridiques (famille) et fiscales revêt une importance aussi grande que le poids des impositions.

Une limitation évidente : la délocalisation doit être effective.

B – Les mesures adoptées pour tenter de limiter ce phénomène

1 – Les mesures nationales

Assez curieusement, en présence d'un phénomène par construction international, les mesures prises sont demeurées essentiellement nationales :

- Renforcement des contrôles fiscaux en vue de lutter contre les « fausses délocalisations » ;
- Relecture « constructive » des conventions internationales lorsque cela est possible (cf. jurisprudence relative au traitement fiscal des stock-options en cas de changement de résidence) ;
- Création d'obstacles « à la sortie » : voir en particulier les régimes d'exit tax mis en place en France (art. 167 bis) comme dans d'autres pays (Etats-Unis, Belgique, Suède...).

2 – Les mesures internationales

Elles sont relativement peu nombreuses alors que c'est sans doute là que réside le meilleur moyen de parvenir à une répartition équilibrée du pouvoir d'imposer entre les Etats :

- Création par voie conventionnelle d'un « droit de suite » (cf. l'adaptation de la convention F-UK pour permettre l'imposition des PV réalisées par les résidents de F. qui s'expatrient en GB) ;
- Mise en place de mécanismes de partage d'imposition entre les Etats concernés pour les revenus dont l'acquisition peut être aisément différée dans le temps (PV, stock options, bonus mais aussi retraites) ainsi que le suggère la Commission Européenne, dans un cadre bilatéral ou de préférence, multilatéral.

Conclusion

- La répartition du pouvoir d'imposer entre les Etats constituera sans doute un enjeu majeur de la fiscalité dans les années à venir, pour les entreprises mais aussi pour les personnes physiques ;
- Tant les Etats que les contribuables auraient tout à gagner à ce que soient mises en place des règles claires et pérennes permettant à chacun de s'acquitter de son dû dans un cadre juridique non contestable ;
- Ceci n'est possible que par un développement de la coopération fiscale internationale, que ce soit par la définition de règles communes ou par le développement des échanges d'informations.
- Force est de constater qu'aujourd'hui le mouvement qui avait été timidement engagé en ce sens marque le pas. On pourra le regretter.

- 769 -

Manon SIERACZEK-LAPORTE
Avocat spécialiste en droit fiscal
Docteur en Droit

Membre de l'Institut des avocats et conseils fiscaux (IACF)

**Mme Manon Sieraczek-Laporte,
avocat spécialiste en droit fiscal, docteur en droit**

Monsieur le président, monsieur le rapporteur, mesdames et messieurs les sénateurs, je suis très honorée d'être auditionnée ce jour par votre commission d'enquête.

J'introduirais un propos liminaire sur la profession des avocats fiscalistes.

Il pourrait y avoir en effet un fâcheux malentendu consistant à considérer que l'avocat fiscaliste faciliterait l'évasion et la fraude. Or, souvent, les avocats fiscalistes participent au recouvrement de l'impôt. Je vous propose dans un premier temps de vous décrire l'activité de mon cabinet.

J'exerce à titre individuel l'activité d'avocat fiscaliste. J'ai deux collaborateurs.

Je suis spécialisée en contrôle et contentieux fiscal. Je n'ai pas d'activité de conseil fiscal.

En matière de contrôle, mon travail consiste en pratique à assister les personnes physiques qui font l'objet d'un examen de leur situation fiscale d'ensemble (ESFP) et de suivre toutes les étapes de la procédure d'imposition.

Il s'agit de contrôles souvent diligentés par la DNVSF. Il peut s'agir encore de contrôles qui sont déclenchés à la suite de transmission de documents par le juge d'instruction. Au cours de ces contrôles, je réalise parfois des transactions.

Mon activité porte également : sur le contentieux fiscal administratif, sur le contentieux fiscal pénal, sur le contentieux lié aux perquisitions fiscales (recours contre les ordonnances du JLD devant le 1^{er} président de la Cour d'appel), et sur le contentieux du recouvrement.

Depuis 2009, je me suis occupée de dossiers dans le cadre de la cellule de dégrèvement puis la régularisation de dossiers portant sur des comptes HSBC non déclarés.

Enfin, je suis en charge de dossiers qui ont confiés à la brigade nationale de répression de la délinquance fiscale mise en place en 2010.

Vous aurez bien compris que mes activités ne couvrent pas l'optimisation fiscale ou les dossiers de délocalisation.

J'ajoute que ces activités sont parfaitement légales compte tenu de la liberté d'établissement, de la liberté de circulation des personnes, des prestations de services et des capitaux.

La pression fiscale peut aboutir à une augmentation de dossiers de délocalisations.

Certes, si la mise en place d'une politique fiscale répressive (police fiscale, durcissement des sanctions...) et le développement d'outils de coopération administrative internationale (par le biais de nouvelles conventions et une nouvelle directive recouvrement de 2011) sont susceptibles de limiter l'évasion et la fraude fiscale, d'autres pistes de réflexion sont à envisager :

D'abord, Restaurer la lisibilité fiscale : il s'agit de décomplexifier la matière fiscale par la refonte du code général des impôts (textes désuets parfois contradictoires, multiples renvois), par la réduction voir l'abolition des niches fiscales. Les niches fiscales et les dérogations multiples permettent l'évasion et la fraude fiscale. Un facteur de complexité et d'injustice fiscale (50 niches jugées totalement inefficaces par l'IFG coût 11 milliards).

Par ailleurs, une politique d'ouverture de l'Administration fiscale doit être envisagée par des actions en vue de systématiser les permanences des mairies, se déplacer dans les entreprises indépendamment de tout contrôle. Les agents des impôts doivent accompagner les contribuables (développement d'une administration de services).

En outre, Modifier la communication : afin de modifier la perception de la fraude et de l'évasion fiscales (considérée comme un sport ou il convient de faire la preuve de son habileté) en communiquant sur l'utilité de l'impôt qui évoquerait le financement des infrastructures et des services publics et en développant la communication sur le coût de l'incivisme dénonçant les risques de concurrence déloyale entre entreprises.

De plus, intégrer dans la RSE la matière fiscale puisque les entreprises ne doivent plus se contenter de respecter la loi mais aller au delà. Les multinationales doivent adopter des standards clairs de responsabilité sociale en matière fiscale (obligation de publier infos comptables montant des bénéfices générés par les activités dans chaque pays indiquer toutes les entités utilisées ainsi que l'optimisation fiscale dégagée). Des incitations pour les entreprises à aller plus loin que la loi de la même manière que dans les chartes sociales ou environnementales, La création d'un label optimisation fiscale équitable avec les états, les administrations et les actionnaires, la mise en place un principe de responsabilité dans les groupes : définir une éthique travailler sur une charte une bonne gouvernance de la fiscalité.

Mais encore, la fiscalité des personnes physiques doit être harmonisée au niveau européen.

Enfin, Sensibilisation des jeunes et du grand public aux questions fiscales. L'enjeu c'est l'éducation. La Cour des comptes a souligné les carences de la France en matière de sensibilisation des jeunes sur les questions fiscales. De nombreux pays européens ont mis en place des outils pédagogiques (Espagne, Portugal, Italie, Pologne, Belgique, États-Unis, Canada). Encourager, comme l'a indiqué la Cour des comptes, le tissu associatif pour parvenir à cet objectif. Je me suis engagée personnellement sur cette dernière piste en fondant l'association Trésor Académie qui multiplie les

actions de terrains pour sensibiliser les jeunes générations aux questions fiscales.

Je vous remercie de votre attention et serai ravie de répondre à vos questions.

Question 1 : Comment définir évasion fiscale, fraude fiscale et l'optimisation fiscale.

L'Optimisation fiscale C'est rechercher un avantage en terme d'impôt sur le revenu ou sur le patrimoine des personnes physiques et des personnes morales en fonction des normes fiscales applicables. L'optimisation fiscale est légale.

Exemple d'optimisation : La création d'une holding familiale dont la vocation est de supporter la détention de titres dans une approche de conservation et éventuellement de transmission de patrimoine. Le recours à une holding a pour objet de faciliter une opération de transmission ou de reprise. Elle peut, en outre, présenter l'avantage de permettre à un dirigeant d'optimiser d'un point de vue fiscal la transmission de son entreprise.

Le mécanisme : Les repreneurs identifiés créent une holding en apportant à celui-ci leurs propres capitaux. La holding contracte un emprunt. Avec les capitaux ainsi réunis il est procédé à l'acquisition par la holding de la majorité du capital de la société objet du projet de reprise. Au fil des ans, les remontées de dividendes permettent à la holding de se désendetter et à terme, une fusion intervient entre la société cible et la holding.

Dans quels cas les utiliser ? Habituel pour les multinationales, ce procédé est également fort utile dans le cadre familial. Une holding est une société sans activité propre qui n'existe que pour la détention de titres de participation dans d'autres sociétés filiales. Le montage de la holding consiste à créer une société et de lui vendre les titres de votre société.

Les 4 avantages fiscaux attendus sont L'exonération des droits de mutation, L'exonération d'ISF, Assurer la pérennité de votre société et éviter les complications de la succession, évitez à la holding d'être redevable de l'IR.

L'exonération des droits de mutation :L'utilisation classique de la holding patrimoniale est de transmettre les parts et actions de société à des enfants éventuellement repreneurs sans être obligé de payer des droits de mutation. La technique consiste alors à créer une société sans objet pour le ou les héritiers repreneurs et à vendre les titres de la société à cette holding. La transmission se réalise donc entre vous et la holding en tant que personne morale, et non directement à vos héritiers. La transmission est donc exonérée de droits de mutation.

L'exonération d'ISF : La vente de vos parts et actions à une holding familiale est exonérée sous certaines conditions. Pour céder ainsi son entreprise, le contribuable doit y exercer une fonction de direction, qu'il reçoive de celle-ci un salaire au moins égal à 50 % de ses revenus

professionnels, et qu'il détienne au moins 25 % des droits de vote et en capital de cette société. Mais cette opération doit avoir un but autre que l'exonération d'impôt. En cas de holding passive, qui n'aurait donc aucun but, le contribuable serait taxé à l'ISF. Une cession en vue de transmettre la direction de la société à vos héritiers est quant à elle exonérée.

Assurer la pérennité de votre société et éviter les complications de la succession : Une succession classique engendre souvent des situations complexes. Comment assurer un partage égalitaire en ce cas ? Qui sera à la tête de la société ? La holding permet en outre de donner à un héritier repreneur 51 % du capital pour qu'il assure la direction, et à l'autre héritier 49 % pour lui faire partager le capital. Tout simplement, la holding est un outil de planification de votre succession et de l'avenir de votre société.

Évitez à la holding d'être redevable de l'IR : L'acquisition par la holding de la société filiale doit se faire par emprunt. Le but est d'endetter celle-ci. En effet, elle minimisera ainsi ses profits et son imposition. De plus, remboursez les mensualités du prêt grâce aux rendements des participations dans la société détenue. C'est pour cela que la holding est un instrument d'investissement. Vous pourrez acquérir d'autres sociétés par ce même mécanisme

Comment créer la holding patrimoniale ?

Il faut tout d'abord créer la nouvelle société et en définir minutieusement les détails. Par exemple, il est possible de créer une holding et en répartir les parts entre vos enfants. Vous pouvez encore donner une majorité à l'un de vos enfants en droit de vote mais pas forcément en capital. Il n'y a pas de règles. Il est en outre réalisable de créer plusieurs holdings se partageant le capital de la société filiale. Après avoir créé cette société, vous pourrez alors lui transmettre vos parts et exonérer vos enfants des droits de mutation, et vous de l'ISF.

Dans ce type de montage, il est primordial de s'assurer que les statuts des sociétés ne présentent aucune faille et d'y inclure le cas échéant des clauses telles que l'interdiction d'aliéner ou un pacte de préférence en cas de vente quand l'opération concerne plusieurs enfants.

- l'évasion fiscale c'est l'utilisation de la loi fiscale à des fins de minimisation du cout fiscal des opérations. C'est le fait d'échapper à l'impôt de manière totale ou partielle en utilisant des montages licites.

- la fraude fiscale est définie largement. C'est un délit pénal puni d'une amende de 75 000 euros et/ou d'une peine d'emprisonnement. Il y a un élément moral (l'intention délibérée de fraude) et un élément matériel (omission ou insuffisance de déclaration, erreur délibérée, organisation d'insolvabilité ou autres manœuvres, par exemple).

Exemples de Fraude fiscale : Une société est domiciliée en Andorre. L'Administration fiscale après avoir procédé à une perquisition a considérée

que l'activité de cette société était exercée en France et l'a qualifiée d'établissement stable.

- l'abus de droit fiscal peut revêtir plusieurs dimensions fiscales.

Il peut s'appliquer aussi bien à des dispositions de droit interne, dans ce cas il s'agira de prouver que le montage à un but exclusivement fiscal. L'abus de droit s'applique également à des dispositions de droit international et dans ce cas le montage juridique à un but essentiellement fiscal. L'abus de droit fiscal sous sa forme actuelle se décline ainsi selon deux formes que sont la simulation et la fraude à la loi.

L'abus de droit par simulation consiste dans le fait d'édicter des actes qui dissimulent leur véritable caractère et leur réelle signification. C'est la création volontaire d'une contradiction entre l'apparence et la réalité en vue de tromper les tiers. L'administration doit ainsi rechercher la coquille vide, le manque de substance de la société ou son défaut d'activité économique.

L'abus de droit par fraude à la loi diffère de la simulation car bien que le montage corresponde à une réalité, il n'est fait que pour des raisons fiscales. Cet abus de droit par le biais de la fraude à la loi ne peut être constaté qu'en présence de deux éléments :

- d'une part, un critère objectif, le fait de rechercher une application littérale des textes ou des décisions allant à l'encontre des objectifs poursuivies par leurs auteurs ;

- d'autre part, un critère subjectif, le fait que l'acte n'ait été passé pour aucun autre motif que celui d'éluder ou d'atténuer les charges fiscales que l'intéressé, si ces actes n'avaient pas été passés, aurait normalement supportées, eu égard à sa situation et à ses activités réelles. Quand le contribuable est accusé d'abus de droit par fraude à la loi, il doit démontrer des motivations extra-fiscales.

Exemple d'abus de droit par fraude à la loi : La création de sociétés civiles réalisées dans un but exclusivement fiscal pour permettre au détenteur des actions d'une société anonyme d'apporter ces actions aux sociétés civiles et éviter de supporter immédiatement l'imposition des plus-values qui auraient été due s'il avait vendu directement ces actions, dès lors que :

- la vente des actions était envisagée avant même la création des sociétés civiles,

- qu'un court délai s'est écoulé entre leur création et la revente par celles-ci des actions de la SA qu'elles avaient reçues en apport,

- qu'elles avaient opté pour l'impôt sur les sociétés dès leur création sans justification particulière, et que leur création avait pour seul motif de permettre au contribuable de se placer abusivement dans le champ d'application sur le report d'imposition des plus-values.

Dans un contexte international, l'abus de droit fiscal peut consister en un abus de conventions fiscales internationales : c'est le « *Treaty shopping* ».

En principe une convention fiscale internationale s'applique aux résidents des États membres cocontractants. Mais les résidents d'autres États peuvent chercher à bénéficier des avantages d'une convention en opérant un transfert de résidence dans un autre État alors que le contribuable réside toujours dans la réalité dans son État d'origine.

Peut-on assimiler l'évasion fiscale à l'abus de droit ?

Parfois l'évasion fiscale peut s'assimiler à l'abus de droit mais ce n'est pas toujours le cas.

L'évasion fiscale est un procédé visant à éviter l'impôt en délocalisant tout ou partie de son patrimoine ou de son activité vers un autre État sans que la personne transfère son domicile fiscal à l'étranger. L'évasion fiscale peut se faire selon différentes méthodes.

Exemple d'une méthode légale souscription d'un contrat d'assurance vie au Luxembourg par des épargnants français : La directive européenne qui prévoit la libre circulation des services mais le résident fiscal français de déclarer la souscription d'un contrat d'assurance vie souscrit à l'étranger auprès de l'administration fiscale française.

Les intérêts de ces contrats d'assurance vie :

- garantie apportée par la réglementation luxembourgeoise en cas de défaillance de la banque dépositaire ou la compagnie d'assurance (ce qui est intéressant dans ces période de tourmente financière) ;

- flexibilité des fonds : une large palette dans le choix des actifs pouvant être logés au sein de ce contrat, des actifs qui varient en fonction du montant des capitaux investis ou selon la fortune du souscripteur :

- Moins de 250 000 euros d'actifs : possibilité de loger dans un contrat un portefeuille de titre côtés ou non côtés
- A partir de 250 000 euros : les fonds sont dédiés : il est possible en outre de déléguer la gestion à un professionnel et d'intégrer des contrats d'options, contrats à terme ou dérivés portant sur des valeurs mobilières, taux, devises, matières premières...

- octroi d'avantages fiscaux : en cas de rachat et de décès du contrat d'assurance vie, la fiscalité française ne s'appliquera pas.

Les avantages fiscaux de ces contrats d'assurance vie :

1°/ les rachats pourront s'opérer sans avoir à acquitter les prélèvements majorés des prélèvements sociaux

2°/ en qualité d'expatrié il ne sera pas tenu de faire apparaître l'actif du contrat dans la déclaration ISF puisqu'il sera soumis à la fiscalité de son nouveau pays de résidence.

3°/ dans l'hypothèse de la souscription d'un contrat au titre de non résident avant l'âge de 70 ans, la transmission de capitaux versés sera totalement exonérée de droits de succession et de prélèvements sociaux.

Exemple d'une méthode illégale montages avec des SCI et des sociétés écran = contribuable qui loue un bien immobilier à une SCI détenue par un gérant de paille : il se verse lui même des loyers.

Cette SCI est détenue elle-même par plusieurs SCI situées dans un paradis fiscal aux têtes desquelles se trouvent des gérants de complaisance. Ces sociétés sont elles même détenues par une société située au Panama. L'intérêt du Panama étant de garantir l'anonymat des propriétaires qui créent des sociétés dans ce territoire. Ainsi, le nom du véritable propriétaire n'apparaît jamais.

Question 3/ Quels procédés les plus rencontrés dans les contrôles fiscaux sont les délocalisations de personnes physiques et le problème des fausses domiciliations fiscales :

Les personnes physiques peuvent être tentées d'établir leur domicile fiscal dans un paradis fiscal ou dans un pays disposé à les taxer sur une base réduite. Si ce transfert est réel, l'administration fiscale du pays de départ ne peut trouver à y redire.

Les 4 A et 4B du CGI prévoient des critères alternatifs et non cumulatifs afin de qualifier un domicile fiscal qui sont les suivants :

- les personnes qui ont sur le territoire français leur foyer ou le lieu de leur séjour principal ;
- celles qui exercent en France une activité professionnelle non accessoire ;
- celles qui ont en France le centre de leurs intérêts économiques.

Si conflit de résidence = notion de domicile fiscal au sens conventionnel : critères successifs

- L'État dans lequel le contribuable a un foyer d'habitation permanente
- L'État dans lequel le contribuable a les liens personnels et économiques les plus étroits
- Durée du séjour le plus long
- nationalité.

Question n° 7/ Dans les différentes législations des grands pays de l'OCDE, existe-t-il selon vous une hiérarchie des moyens de toutes sortes mis en œuvre pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscale ?

Les Administrations fiscales nationales, qui cherchent à contrôler les opérations internationales effectuées par les contribuables, disposent de différents outils internes pour parvenir à ces objectifs.

En France par exemple, l'Administration fiscale peut faire usage de dispositions générales (théorie de l'abus de droit ou de l'acte anormal de gestion) ou recourir à des dispositions spéciales relatives aux affaires internationales (les articles 238 A du CGI, 209 B du CGI, 238 bis-OI ou 123 bis du CGI qui ne s'applique pas dans l'UE).

Ces dispositions peuvent s'avérer insuffisantes et inadaptées face à l'ingénierie frauduleuse et à la rapidité de déplacement de la fraude et des fraudeurs, d'où la nécessité pour ces administrations de recourir à une coopération administrative internationale qui peut porter sur l'assiette de l'impôt (c'est l'objet de la première partie) ou sur son recouvrement (c'est l'objet de la seconde partie).

La pratique de la coopération internationale en matière d'assiette de l'impôt :

L'échange de renseignements est prévu par l'article 26 des conventions modèles OCDE, qui prévoit trois types de renseignements :

- l'échange de renseignements d'office : qui ne fait l'objet d'aucune demande particulière.

Cet échange porte sur des documents et des impôts mentionnés par la convention,

- l'échange de renseignements spontané : qui ressemble à l'échange d'office mais s'effectue sans accord préalable des états et l'échange de renseignements sur demande : qui est plus précis et ponctuel.

Il s'effectue à l'occasion d'un contrôle lorsqu'une administration a besoin d'un renseignement précis à un moment donné.

Une Convention multilatérale amendée en 2010 et est entrée en vigueur en juin 2011 Elle vise à aider les gouvernements à assurer le respect de leurs lois fiscales, fournit un cadre juridique pour la coopération entre les pays pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscale internationale.

Elle offre une variété d'outils pour cette coopération. Elle facilite aussi les contrôles conjoints et le partage d'informations pour lutter contre d'autres délits graves (par exemple le blanchiment et la corruption) lorsque certaines conditions sont remplies.

La directive « coopération administrative » du 15 février 2011 qui sera en vigueur le 1^{er} janvier 2013 vise tous les impôts directs. Elle concerne les personnes physiques et morales. Les États membres d'opposer le secret bancaire. Le délai de réponse de 6 mois à compter de la réception de la demande.

Puis, la directive « coopération administrative » prévoit un échange spontané d'informations de nature facultative (dans son article 9-2) et un échange spontané d'information obligatoire dans cinq situations prévues à l'article 9-1 de la directive. Mise en place par la directive d'une assistance à la notification des actes administratifs ou judiciaires.

Le règlement n° 904/2010/UE du Conseil du 7 octobre 2010 « concernant la coopération administrative et la lutte contre la fraude dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée » chapitre X = « EUROFISC », Ce dispositif vise à doter les états membres de l'Union européenne d'armes contre la fraude et l'évasion fiscale en matière de TVA. Par ce dispositif. Chaque État collecte un nombre important d'informations comptables, financières, juridiques et fiscales des entités économiques exerçant sur leur sol une ou plusieurs activités. Ces informations sont stockées dans l'outil « EUROFISC » de manière synthétique ou sélective. Les informations contenues dans cette base de données n'est disponible aux États membres qu'en cas d'enquête fiscale pour fraude.

Les limites de cette coopération (3 séries de limites)

1° Des limites tenant au respect des droits du contribuable : L'interdiction de la « *Fishing Expedition* » :

l'article 26 de la convention modèle de l'OCDE et qui interdit pour les états d'aller à la « pêche aux renseignements ».

Les États ne peuvent pas demander des renseignements sur un contribuable dont il peu probable qu'ils soient pertinents pour élucider une affaire fiscale en cours.

Les conditions de prorogation du délai de reprise : l'article L 188 A du LPF. Le délai de reprise est prorogé jusqu'à la fin de l'année qui suit celle de la réponse à la demande et au plus tard jusqu'à la fin de la cinquième année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due, et ce, même si à cette date, le délai initial de reprise est expiré.

2° Des limites tenant aux contenues des normes du droit de l'Union européenne : par la directive « Coopération administrative » du 15 février 2011 prévoit expressément des limites dans les 4 alinéas de son article 17.

- par le refus (qui doit être motivé) de transmettre des informations par un État membre parce qu'il n'est pas en mesure pour des raisons juridiques de fournir des informations similaires.

-par le secret commercial, industriel ou professionnel. Il s'agit d'une règle d'ordre public et cette limite (l'article 17 alinéa).

3° Des limites tenant à l'application des conventions fiscales internationales :

1° limite-l'insertion d'une clause de secret dans les conventions fiscales bilatérales. Par ces clauses il résulte que les informations recueillies par voie d'assistance administrative sont couvertes par le secret professionnel pour les agents de l'Administration qui peuvent, s'ils ne respectent pas ce secret, être confrontés à des sanctions pénales (article 226-13 du code pénal français) :

Soit elle décide de verser les pièces au dossier et dans ce cas ces pièces doivent être communiquées au contribuable pour qu'il puisse présenter ses observations conformément au principe du contradictoire,

Soit les informations ne sont pas versées au dossier et dans ce cas, le juge se fondera sur les autres éléments du dossier. Arrêt confirmatif : 2011 Mme Weissenburger .

2° limite-respect du principe de réciprocité des conventions fiscales internationales :

L'article 55 de notre Constitution peut être un problème lorsque des pays étrangers (notamment les états tiers à l'Union européenne) contractent avec la France des conventions internationales prévoyant une assistance en matière d'assiette par laquelle l'Administration française pourrait se retrouver à communiquer des documents à des pays qui ne coopèreraient pas.

Ce problème relève de l'évaluation du comportement effectif des administrations lors de cette coopération.

La pratique de la coopération internationale en matière de recouvrement de l'impôt :

1° La coopération bilatérale en matière de recouvrement : C'est la coopération fiscale internationale mise en œuvre pour procéder au recouvrement de l'impôt et qui résulte de conventions fiscales bilatérales.

Elle est moins répandue que l'échange de renseignements.

L'article 27 du modèle de convention OCDE prévoit une clause d'assistance administrative en matière de recouvrement seulement depuis 2003.

L'objet de ces conventions fiscales bilatérales en matière d'assistance au recouvrement est de lutter contre la dissimulation de revenus imposables et contre l'organisation de son insolvabilité par un contribuable qui cherche à échapper au recouvrement de l'impôt dans l'état qui a établi son imposition.

Quelques exemples de CFI prévoyant cette clause Convention franco allemande ou franco italienne.

Au niveau européen, le point de départ de cette coopération = la directive du 15 mars 1976 concernant le recouvrement des créances FEOGA, cette assistance en matière de recouvrement a été peu à peu étendue au domaine de la TVA, de droits d'accises, de l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur la fortune.

Cette précédente directive a été abrogée par la directive 2008/55/CE du Conseil du 26 mai 2008 complétée par le règlement 1179/2008 du 28 novembre 2008 et par ces textes, les administrations financières des États membres de l'Union européenne se prêtaient mutuellement assistance pour le recouvrement de diverses impositions.

But de cette directive : renforcer l'efficacité de l'assistance internationale au recouvrement des créances relatives aux taxes, impôts, droits et autres mesures, mais la « Directive « assistance au recouvrement » de 2012 abroge celle de 2008.

Changements apportés par cette nouvelle directive par rapport au texte européen de base :

- l'extension du champ d'application de l'assistance au recouvrement à l'ensemble des taxes, impôts et droits perçus par l'État ou pour le compte de celui-ci par ses collectivités locales ou pour le compte de l'Union européenne. Seront ainsi concernés l'ensemble des créances fiscales et douanières, les sanctions pécuniaires exigibles à raison des irrégularités commises dans le cadre des impositions entrant dans le périmètre de la directive, certains produits locaux et des produits divers du budget de l'État.

Par conséquent, peuvent faire l'objet d'une assistance au recouvrement aussi bien le principal que les accessoires de la créance fiscale (à savoir les intérêts de retard, les frais relatifs aux créances ou encore les diverses sanctions liées à la créance principale).

Mais sont exclues les cotisations sociales obligatoires et les sanctions pénales infligées sur la base de poursuites à la diligence du Ministère public.

- n'admet plus, parmi les motifs de refus d'assistance au recouvrement, la prise en compte du seuil de 1 500 euros en deçà duquel aucune demande ne peut être formulée pour de tels besoins et supprime l'exception de secret bancaire dans son article 5 alinéa 3.

- améliore les perspectives de recouvrements des créances en permettant aux états membres de solliciter l'assistance mutuelle afin de prendre des mesures conservatoires sur les biens et avoirs détenus par un contribuable.

Quelle est l'efficacité de cette coopération administrative internationale ?

Les pays qui communiquent effectivement des informations (revenus, données bancaires) : USA, RU, Espagne, Israël, Allemagne, Luxembourg

Ils ne communiquent pas : Liban, Lettonie

Question 8/jurisprudence des juridictions suprêmes au regard des pratiques internationales de gestion fiscales internationales vous semble t elle poser problème ?

Le dispositif anti-abus de l'article 155 A du CGI vise à lutter contre les sociétés-écrans étrangères de type « *rent-a-star company* » (ou même les individus qui font office de prestataire apparent) dont la fonction est d'apparaître comme le prestataire de services en lieu et place du prestataire effectif.

Généralement, ce type de sociétés-écrans est domicilié dans un État à fiscalité privilégiée et capitalise la majeure partie des sommes reçues pour n'en reverser qu'une faible portion sous forme de salaire au prestataire effectif. Ce dernier paie donc l'impôt en France sur une base très réduite.

L'article 155 A du CGI fait fiscalement abstraction de la société-écran et prévoit l'imposition directe du prestataire effectif à raison des sommes perçues par la société-écran en contrepartie des prestations dès lors que l'une des conditions suivantes est remplie :

- le prestataire apparent étranger est localisé dans un État à fiscalité privilégié,

- ou le prestataire effectif contrôle directement ou indirectement le prestataire apparent,

- ou le prestataire apparent n'a pas d'autre activité (industrielle ou commerciale) en dehors de la prestation de services.

Saisi d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC), le Conseil Constitutionnel, s'est prononcé trois jours plus tard, le 26 novembre 2010, en faveur de la conformité de l'article 155 A à la Constitution, sous une réserve que son application exclut les cas de double imposition à un même impôt.

Enfin, le 14 décembre 2010, la Cour Administrative d'Appel de Douai, dans un arrêt Deschilder, a pris une position, différente en déclarant l'article 155 A du CGI incompatible avec la liberté d'établissement prévue par le Traité de Rome au motif que la présomption d'évasion fiscale instituée par l'article 155 A du CGI est irréfragable, alors même que l'établissement hors de France pourrait ne pas correspondre à un montage purement artificiel.

En conclusion : L'article 155 A est conforme à la Constitution sous réserve que son application exclut les cas de double imposition.

Les juges du fond ont rendu des solutions divergentes concernant la compatibilité de ce dispositif anti-abus au droit de l'Union Européenne.

Position du juge de l'impôt sur l'article 155 A du CGI : Le juge de l'impôt recherche si le contribuable entre dans le champ de l'article 155 A du CGI sans rechercher à appliquer la théorie de l'abus de droit.

Question 12/ Quels sont selon vous les États les plus attractifs aujourd'hui en terme d'optimisation fiscale ?

Les personnes physiques fiscalement résidentes de France qui cherchent à s'expatrier retiennent des pays développés voisins, qui peuvent offrir des avantages fiscaux significatifs. Parmi ceux-ci, trois destinations se rencontrent en pratique, le Royaume-Uni, la Belgique et la Suisse.

Le Royaume-Uni : Une personne physique de nationalité française peut s'installer au Royaume-Uni et y vivre quotidiennement sans acquérir de domicile fiscal au Royaume-Uni, tout en étant un résident britannique.

Elle peut de cette façon bénéficier du système de la « *remittance basis* », ce qui lui permet de n'être pas imposée au Royaume-Uni sur ses revenus d'origine extérieure au Royaume-Uni ou sur les biens qui n'y sont pas situés, en cas de transmission à titre gratuit.

Il n'existe pas d'impôt sur la fortune.

Les dons manuels effectués par un résident du Royaume-Uni sont exonérés d'impôt lorsque le donateur ne décède pas dans les sept ans qui suivent la donation.

Belgique : La Belgique ne se caractérise pas par un régime fiscal particulièrement favorable dans son ensemble.

Il existe toutefois en droit fiscal belge différentes dispositions qui peuvent rendre ce pays attrayant pour les personnes fortunées, particulièrement celles qui se contentent de gérer leur patrimoine mobilier.

Les plus-values réalisées par les personnes physiques lors de la gestion de leur patrimoine privé ne sont, en règle générale, pas imposables en Belgique.

Il n'existe pas d'impôt sur la fortune.

Il est possible d'obtenir une exonération de droits de mutation à titre gratuit au titre d'un don manuel.

Suisse : En Suisse, l'entrée et le séjour des étrangers y sont contrôlés de façon stricte, les avantages réservés par la fiscalité suisse se traduisent par l'obtention d'un forfait qui doit être négocié avec l'administration cantonale.

Sous réserves de remplir certains critères alternatifs, les personnes physiques résidentes de France qui désirent s'établir en Suisse doivent d'abord demander le droit de résider sur le territoire suisse, et obtenir une autorisation de séjour.

Le principe général consiste à fixer un niveau d'imposition d'après les dépenses du contribuable, sans rapport avec son revenu imposable réel ; le montant du revenu imposable est déterminé de façon forfaitaire, dans le cadre d'une discussion avec l'administration fiscale cantonale, sur la base d'un montant censé correspondre aux dépenses effectuées en Suisse pour financer le train de vie.

En matière de droit de succession et de donation, il est possible de bénéficier d'impôts très faibles (exemple, pas d'impôt sur les successions et les donations entre époux et en ligne directe à Genève).

Pays-Bas : Avantages en matière de sociétés de gestion de portefeuille.

On crée une société holding néerlandaise qui dispose d'une participation d'au moins 5 % dans une société des pays bas ou ailleurs que les Pays-Bas : exonération de dividendes sans délai de conservation + exonération des plus values de cessions de ces participations

Question 14/ L'idée de lier l'impôt à la nationalité.

Sur l'imposition universelle : Aujourd'hui, la fiscalité dite « universelle » (principe de nationalité de l'impôt) n'est appliquée qu'aux États-Unis et aux Philippines. Ces deux pays imposent les revenus de leurs citoyens partout dans le monde, au motif de leur nationalité.

Cette imposition contraint ainsi les Américains à remplir tous les ans une déclaration d'impôt comprenant leurs revenus réalisés à l'étranger (convertis en dollars), même s'ils n'ont aucun revenu aux États-Unis.

Compatibilité de cet impôt avec le droit de l'Union européenne : La mise en place d'un impôt fondé sur la nationalité serait de nature à transformer profondément le critère de territorialité à celui de la nationalité.

En effet, jusqu'alors, nous payons des impôts là où nous résidons et ou nous produisons une activité.

En raison de ce changement majeur, cette mesure pourrait se révéler très difficile à mettre en place.

Cette mesure introduirait ainsi un élément de différenciation des citoyens selon leur nationalité.

Elle serait dès lors inconstitutionnelle car contraire au principe d'égalité des contribuables devant l'impôt et contraire à l'article du Traité sur le fonctionnement de l'union européenne qui consacre le principe de non discrimination dans son article 18.

Deux arguments supplémentaires en défaveur de cette idée de lier l'impôt à la nationalité : De nombreuses conventions fiscales de non double imposition ont été signées par la France avec d'autres pays dans le monde.

Ces accords devraient alors être revus en profondeur pour permettre cette nouvelle imposition. Opérer un exercice de qualification juridique pour différencier selon qu'on est en présence d'un exilé et d'un expatrié fiscal.

Ce sont deux notions d'appréciation qui n'ont pas de fondement juridique.

Les États-Unis sont l'un des seuls pays à pratiquer ce type d'imposition basée sur la nationalité. Cela y est possible car c'est un système là-bas historiquement ancien, il est relativement facile à mettre en œuvre.

Or, le transposer en France conduirait à une rupture de nature presque culturelle. Les coûts d'une telle mise en place pourraient être importants et non négligeables.

Question 16/ Vous défendez des clients à l'encontre desquels l'administration fiscale a déposé une plainte pour fraude fiscale.

Votre appréciation sur le fonctionnement de la justice en cette matière et de la sévérité des peines encourues :

Les avis rendus par la CIF sont à plus de 95 % favorable au dépôt d'une plainte. Auparavant, la sanction était de cinq ans d'emprisonnement et 37 500 euros d'amende (jusqu'à 75 000 euros dans certaines circonstances aggravantes).

En pratique notamment en matière de TVA des livraisons intracommunautaires, des peines d'emprisonnement sont prononcés par le juge dont de la prison ferme.

Mais en faite on a beaucoup de sursis simple et relativement peu d'amende sauf que la condamnation solidaire des impôts du dirigeant est systématique.

On assiste à un durcissement des sanctions récent par le législateur : Auparavant, la sanction était de cinq ans d'emprisonnement et 37 500 euros d'amende (jusqu'à 75 000 euros dans certaines circonstances aggravantes) et l'amende pénale est à 500 000 euros.

En cas de circonstances aggravantes, le montant passe de 75 000 euros à 750 000 euros.

Une troisième innovation vise les montages internationaux : si la fraude a été « réalisée ou facilitée » via une banque établie dans un État « non coopératif », la sanction monte alors à 1 million d'euros, et la peine d'emprisonnement de cinq à sept ans. En tout état de cause, on a un cumul des sanctions pécuniaires administratives et pénales.

Pour le Juge des Libertés et des Détentions (article L 16B), un blanc seing est donné à l'administration fiscale.

Les fraudes liées à l'évasion fiscale les plus rencontrés dans le cadre de vos activités de contentieux :

Les fraudes liées à l'évasion fiscale les plus rencontrés dans le cadre de mes activités de contentieux sont celles liées à la minoration du chiffre d'affaire, à la fraude aux livraisons intracommunautaires, non déclaration de comptes bancaires détenus à l'étranger, fausse domiciliation de personnes morales avec requalification d'établissement stable ou encore les plus values non déclarées.

Par exemple, il s'est présenté le cas d'une société qui gère un bureau d'étude en France et d'une holding luxembourgeoise la recherche et le développement de brevets.

L'administration fiscale considère dans ces cas que la société luxembourgeoise était un établissement stable et donc a requalifié ce bureau d'étude comme un établissement stable en considérant que toute l'activité économique est en France = présomption de fraude fiscale.

Elle considérait que la société luxembourgeoise avait une activité en France.

Autre exemple, en matière d'examen de situation fiscale personnelle et investigations en Suisse et une infraction consistant en la mise en place d'un système de double facturation.

Par un mécanisme de facturation fictive, il est possible de créer des comptes de charges et faire sortir de l'argent d'une société.

Des audits étaient effectués par deux sociétés sous-traitantes B et C pour le compte d'une troisième société A, toutes les trois immatriculées en France.

Les sociétés sous-traitantes B et C facturaient ces audits à la troisième A qui en comptabilisait ensuite le produit.

Ces audits étaient ensuite repris en compte et refacturés par une société D immatriculée au Royaume-Uni et détenue par une société luxembourgeoise et une société chypriote.

Le fait qu'il y ait une société chypriote permettait d'exonérer d'impôt les dividendes qui lui étaient directement versés.

Les distributions réalisés ensuite par cette dernière à ses actionnaires ne subissaient pas de retenu à la source à Chypre.

Cette dernière n'avait pas d'existence réelle et était donc dans l'impossibilité matérielle de réaliser les prestations qu'elles facturaient à A. Ces prestations étaient donc fictives (plus précisément déjà réalisées et facturées par les sociétés B et C) et permettait de doublement comptabiliser les factures chez A.

Grâce à un nom d'emprunt les sociétés D et A étaient en réalité gérées par la même personne.

Les règlements des factures de cette société D sans existence réelle étaient effectués sur un compte bancaire ouvert en Lettonie au nom d'une société E immatriculée aux Iles Vierges Britanniques, ces sommes échappaient donc à l'impôt français.

En conclusion, ce type de montage permet de fortement minorer le résultat taxable. Une large partie de ce résultat échappe ainsi à l'IS français.

Ou encore un dernier exemple avec un dossier soumis par la brigade nationale de répression de la délinquance fiscale

Description : un service d'enquêtes placé au sein de la direction centrale de la police judiciaire du Ministère de l'Intérieur français créée par décret le 4 novembre 2010 et rattachée à la division nationale des investigations financières et fiscales (DNIFF), dont la dénomination a été modifiée pour tenir compte de ses nouvelles attributions fiscales.

Elle est constituée de policiers et agents des finances publiques.

Les agents des impôts qui exercent les mêmes prérogatives que les PJ.

La police fiscale est intervenue dans le cadre d'un dossier fichier volé HSBC et sociétés interposées.

Une société française de production de vin : détenue 70 % par société anglaise et 30 % par une PP.

Il y a une société *offshore* qui détient la société, un lien financier a été établi grâce à la perquisition entre la société *offshore* et le compte détenu en suisse.

Dès lors qu'il y a interposition de sociétés, la brigade nationale de répression de la délinquance fiscale est susceptible d'intervenir.

